

Analyse des rapports entre l'évolution de la réalité géographique de l'Algérie et celle de son appréhension par la recherche

André PRENANT et Bouziane SEMMOUD***

Le choix est de partir des mutations réelles concernant tant les modes de production que la répartition des activités et des hommes dans l'espace, entre villes et campagnes, entre littoral et intérieur, entre montagnes et plaines. Il s'agit ensuite d'appréhender les différentes modalités d'approche des travaux de recherches qui portent schématiquement au moins trois types de regards sur ces mutations. Le premier ignore le changement, le second, souffrant d'idées reçues (« vocation » agricole de l'Algérie...), juge les mutations à l'aune de leurs effets positifs ou négatifs, le troisième tente de réduire le plus possible la distance entre la perception de la mutation socio-géographique et de sa réalité si tant est que le réel absolu existe.

Cette approche ne peut prétendre à l'exhaustivité ne serait-ce que face au grand nombre de thèses thématiques (développement, agriculture, révolution agraire, industrie, habitat, ville...) ayant trait aux rapports socio-spatiaux, soutenues notamment dans la décennie 1980 à la fois par des géographes, des économistes, des sociologues, récemment plus souvent par des architectes. C'est sûrement le champ disciplinaire des géographes qu'elle investira le plus, encore que lui échappe tout le corpus en langue arabe du fait d'une diffusion moindre ; il reste à explorer.

Trois phases de mutations géographiques semblent se dégager, suscitant avec un décalage inégal, des préoccupations de recherche.

De l'indépendance aux débuts de la planification

Les effets immédiats de la décolonisation peuvent être ramenés à quelques types de grands bouleversements. L'abandon ou la revente clandestine de terres et d'immeubles par la population ayant quitté l'Algérie et la nationalisation des biens de colons restés sur place par les Décrets de mars 1963 ont généré, dans le domaine agricole, une appropriation d'abord collective (réduite d'environ 20 % par les reventes clandestines) sur 2 300 000 ha devenus ensuite biens d'Etat. Rien de

* Géographe, Université Paris 7.

** Géographe, Université Paris 8, LADYSS – UMR CNRS 7533

fondamental n'est changé à la condition des petits propriétaires exploitants. En ville, là aussi en dehors des ventes illégales, la plupart des entreprises de production et d'échanges, pour les plus grandes mises en gestion collective, ainsi que les logements des immeubles d'habitation occupés de fait par des familles algériennes soumises légalement au paiement des bas loyers des biens vacants.

La guerre puis l'indépendance ont produit une mobilité de la population sans précédent sous des formes successives. D'abord du fait de la guerre, l'expulsion de ruraux surtout montagnards et leur regroupement ainsi que de nomades, l'émigration temporaire de réfugiés exilés au Maroc et en Tunisie après l'indépendance de ces pays, ont déstabilisé aussi bien le rapport entre populations de petits exploitants, leurs ressources et leurs conditions d'habitat et d'interrelations sociales. Parallèlement, en ville, les constructions destinées à l'accueil de colons refluant de l'intérieur, les ensembles précaires lotis en camps périurbains accueillant des ruraux, et les grands ensembles de logements exigus destinés à leur recasement, avaient agrandi et déstructuré l'espace urbain tout en y accentuant la ségrégation. A partir de 1962, l'exode des populations coloniales, en libérant des logements pour l'essentiel adaptés à des familles de taille modeste, a déclenché la mise en mouvement d'abord des urbains et péri-urbains jusqu'alors resserrés à raison le plus souvent d'une famille de 6 à 7 membres par pièce suivis des réfugiés de retour des pays voisins, puis des ruraux surtout déplacés occupant pour la majorité soit l'habitat précaire ainsi libéré, soit les maisons villageoises. Ce transfert joint à la modicité des loyers institués par les pouvoirs publics, ont largement et longtemps effacé la ségrégation sociale jusque dans les espaces urbains centraux, et opposé pendant plusieurs années un entassement marqué dans les villes peu colonisées de l'intérieur et de l'Est, et la vacance prolongée de locaux dans de grandes villes et de villes de l'Oranais littoral.

La décolonisation, si elle a interrompu momentanément des activités urbaines, et a cessé d'offrir, avec la réduction de la rente foncière, un marché aussi large, a maintenu pendant toutes les années 1960, le prélèvement permanent de celle-ci par les propriétaires citadins algériens prolongeant une forme de domination urbaine sur la campagne. Les activités industrielles héritées y compris celles nées de l'artisanat à la faveur de la guerre, se sont dans l'ensemble maintenues après des interruptions marquées surtout dans les entreprises abandonnées par des Européens jusqu'à leur reprise en autogestion ou leur nationalisation. Parallèlement, a été mis en route, aux fins de maintenir des populations rurales sur place, l'essaimage d'industries exigeant peu d'investissement

(textiles, cuirs, confection, agroalimentaire) dans de petites agglomérations souvent encore rurales et accentué le mouvement d'implantation, en zone littorale, d'industries de base.

Par delà l'absence, jusqu'en 1965-1966, d'ensembles de données statistiques officielles, l'accès à la documentation aux chercheurs est facilité, jusque vers la fin des années 1970, par le souci des pouvoirs publics de mieux connaître la réalité (données des impôts, cadastre, état civil, documents notariés, fichiers des domaines agricoles, feuilles de ménage du recensement). Les enquêtes étaient également facilitées par le bon accueil des populations et les entreprises (usines, domaines agricoles...) fières de leurs activités.

Les bouleversements de la société et de l'espace algérien résultant d'une décolonisation brutale et somme toute rapide sont, au lendemain de l'indépendance, au cœur des préoccupations des enseignants-chercheurs, en majorité français venus ou revenus en Algérie dans le cadre de la coopération entre les deux pays, passés pour certains d'entre eux par l'enseignement en lycée avant de rejoindre l'Institut de géographie d'Alger puis les sections de géographie ouvertes dans les jeunes centres universitaires de Constantine et d'Oran. Les premiers numéros des Annales Algériennes de Géographie créées en 1965, sur l'initiative de J. Cabot ainsi que les Actes du Colloque de géographie maghrébine tenu à Cherchell en 1970, traduisent partiellement ces préoccupations. L'intérêt pour l'Algérie persiste chez certains géographes français parfois plus largement tournés vers le Maghreb, même s'ils ne reviennent qu'épisodiquement dans le pays et dirigent parfois les premières recherches de jeunes algériens.

Des travaux sont ainsi suscités sur les mutations des espaces ruraux notamment sur l'évolution de l'habitat et de l'économie rurale : devenir des villages de regroupement, restructuration du domaine agricole colonial, évolution de l'agriculture privée, contraintes liées au milieu, mais aussi sur les changements démographiques des villes et de leurs structures. Les permanences telles que certains rapports de domination de la ville sur la campagne ont également offert un champ de recherches fécond, à l'inverse des prémisses de l'industrialisation (essaimage d'industries de substitution, démarrage des pôles littoraux), peu ou pas investis ou des structures industrielles préexistantes également peu étudiées

Que sont devenus les 2400 villages de regroupement créés entre 1955 et 1960 et qui avaient vidé les montagnes, déplacé près de la moitié des ruraux, bouleversant profondément les structures économiques et d'habitat des campagnes ? Si X. de Planhol interprétait cette descente

forcée vers les vallées et les plaines comme la réalisation « pour un quart, jusque là marginalisé, de la population musulmane algérienne, les conditions d'intégration à la modernité » (1993, p. 432), C. Pierre et M. Cornaton la présentent au contraire comme une rupture d'anciens liens et un cloisonnement des nouveaux villages que la fin de la guerre avec la disparition de ressources artificielles (achats de l'armée, construction des villages, soldes...) et la stabilisation du salariat dans les nouveaux domaines autogérés créés ont aggravés. Les populations des villages regroupés de la Mitidja occidentale « mènent une vie autarcique, presque totalement séparée de l'économie moderne de la plaine, sauf peut-être dans la vallée de l'oued Djer » (C. Pierre, 1966), ou à proximité des villes. Le dégroupement post indépendance, s'il a concerné au niveau national, les 2/3 des groupés remontés pour moitié dans leur montagne (là où les regroupés possédaient de la terre et/ou les structures sociales étaient solides : Aurès, Trara), partis pour l'autre moitié vers d'autres espaces ruraux ou villes, au niveau local, les évolutions sont très variables. M. Cornaton souligne globalement un maintien sur place des regroupés (2,4 millions y vivent encore en 1965), parfois leur croissance à proximité des zones d'économie moderne notamment les villes, mais un dégroupement important dans les zones d'économie traditionnelle. Ainsi, en pays viticole témouchentois et en Mitidja, pas de retour massif en montagne, et quand, dans ce dernier cas, les retours ont lieu, ils concernent les villages peu éloignés des anciennes terres situées en basse montagne et passent par la pratique de la bi-résidentialité. Les migrations en plaine sont réduites et la migration lointaine ponctuelle. Aussi la plupart des populations regroupées sont restées sur place, les villages abandonnés étant ceux dont les sites étaient les plus étriqués et qui n'étaient pas ouverts. Leurs conditions de vie sont alors déplorables par manque de terres, de techniques avancées et surtout recul considérable de l'élevage, faible intégration des adultes, moins nombreux du fait de la guerre et donc plus surchargés, dans les comités de gestion et médiocrité des activités salariées dans les villes et villages. L'érosion émerge dans ces travaux comme un facteur supplémentaire de non-reconquête des terroirs de montagne et d'abandon de villages de regroupement, malgré les travaux de DRS.

L'agriculture privée, thème de recherche privilégié à la veille de la Révolution agraire, a fait l'objet de deux numéros spéciaux des Annales Algériennes de Géographie. Cet intérêt s'inscrit dans des préoccupations de recherches tournées vers les espaces ruraux (Dj. Sari, M. Côte, G. Mutin, P. Lenormand, J.-C. Brûlé...), et se justifie amplement par l'imminence de la Révolution agraire, l'idée majeure étant

qu'une restructuration est nécessaire. Certains de ces travaux demeurent marqués par le poids de l'accumulation des connaissances pendant la période coloniale et une vision privilégiant le dualisme tradition/modernité dont est bien significative la typologie des agricultures privées parue dans le n° 11 des Annales Algériennes de Géographie, fondée sur deux critères : les techniques agricoles et les structures agraires et n'intégrant que très peu les rapports qui les ont constamment liés au secteur capitaliste colonial (soulignés vigoureusement par J. Dresch dix ans plutôt) puis autogéré, qu'il s'agisse d'articulation, subordination ou de marginalisation. En revanche, les mécanismes de domination urbaine (propriété, entrepreneurs citadins de travaux agricoles, intermédiaires et mandataires) sont bien soulignés. On retrouve du reste systématiquement l'espoir que la réforme agraire solutionne les problèmes posés par l'agriculture privée dont la diversité est inversement présentée comme une des difficultés majeures auxquelles celle-ci allait être confrontée. Des paradoxes locaux justifient l'intérêt. Etudiant le cœur des monts de l'Ouarsenis significatif de la situation de la majorité des montagnes telliennes, Dj. Sari s'interroge comment dans des milieux aussi dégradés, les populations qui continuent à s'accroître et dont les ressources diminuent arrivent à s'y maintenir. De même J. Brûlé s'interroge en Petite Kabylie sur l'augmentation, à tout le moins la faible diminution des densités malgré un milieu dégradé et l'émigration.

L'entrée des structures foncières et du faire valoir est souvent privilégiée, permettant de mettre en exergue à la fois les inégalités sociales et les blocages dont souffre la production agricole. Morcellement et concentration sont partout soulignés, comme la masse des paysans sans terre, y compris dans des terroirs hautement intensifs comme les jardins de Kristel où l'indivision pulvérise la structure foncière (B. Zimmermann) sauf en Mitidja où la propriété moyenne n'est pas en reste (G. Mutin), encore que les pentes de l'Atlas mitidjien présentent une situation bien moins favorable. Toutefois, la moitié des paysans de la plaine possèdent moins d'un ha et 4 % des terres, 2/3 des paysans de l'Ouarsenis possèdent moins de 10 ha (la moitié ont moins d'1 ha dans certaines communes), terres exploitées en majorité directement en système extensif. La désorganisation de l'économie montagnarde traditionnelle, par recul de l'arboriculture et de l'irrigation a conduit les paysans à défricher et occuper, malgré l'interdiction officielle, par les céréales jusqu'aux pentes les plus dangereuses, et à adopter massivement l'élevage caprin, détruisant ainsi irrémédiablement le couvert végétal bien éprouvé par les incendies de guerre et le sol, accélérant ainsi l'envasement des barrages du Chélif et compromettant la mise en valeur

des plaines. C'est plutôt un facteur anthropologique, la cohésion des grandes familles qui maintient la complémentarité des terroirs, le peuplement et ralentit la dégradation du milieu.

Si la mécanisation n'est pas récente, elle s'est considérablement développée depuis l'indépendance à la faveur des crédits accordés. L'ampleur qu'elle a prise a modifié les rapports exploitants/propriétaires (M. Côte à propos des Hautes plaines constantinoises, N. Boumaza dans le Sersou, J. Beauvillain pour les Steppes de l'Algérois, Dj. Sari pour l'Ouarsenis). Si dans l'Ouarsenis, seules les terres citadines sont données en métayage aux propriétaires de machines agricoles, dans les Hautes plaines constantinoises, la quasi-totalité des terres sont mécanisées, confiées aux entrepreneurs, propriétaires de terres ou non, y compris les plus petites propriétés, en location ou selon un contrat ou plus fréquemment en travaux à façon, faisant disparaître du même coup le khammessa avant même la loi, mais réduisant les fellahs au chômage dans un système de culture déjà peu employeur et à l'appauvrissement.

La situation de la petite paysannerie n'est que ponctuellement favorable, dans les aires d'irrigation ancienne comme sur le dense plateau de Mostaganem ou encore plus récente quoi qu'antérieure à l'indépendance comme dans le Sud sétifien dont M. Côte décrit, autour d'Ain Oulmène ou dans la plaine de Souk-Naamane près de Aïn Mlila, le dynamisme agraire fondé sur l'extension depuis les piémonts à la plaine de l'irrigation par motopompes grâce à la présence des nappes phréatiques et surtout au financement de l'achat de la terre (souvent à de grands propriétaires céréaliers) et des moyens techniques par l'apport des émigrés en France, entraînant fort emploi et maintien des densités, déplacement de l'habitat. Elle l'est aussi dans la Mitidja, du fait de conditions favorables (naturelles, foncières...) et d'une insertion dans le marché urbain le plus important d'Algérie (G. Mutin).

Dans tous les cas, toutefois, la subordination au système économique urbain est patente à travers différents prélèvements : rente foncière, travaux agricoles, commercialisation des produits agricoles.

Les prélèvements urbains sur l'agriculture

Aux prélèvements capitalistes des entrepreneurs citadins (N. Boumaza, M. Côte, Dj. Sari), s'ajoutent ceux des intermédiaires, collecteurs, transporteurs et mandataires, profitant de l'inexistence de structures coopératives et du manque d'équipement de la plupart des fellahs, jusqu'à proximité des grandes villes : Sétif (M. Cote pour Ain Oulmène) et des métropoles : Mitidja (G. Mutin), Kristel pour Oran (B. Zimmermann)

La rente foncière demeure cependant le principal prélèvement, du fait de trois formes d'appropriation citadine après la disparition de la part coloniale. La propriété citadine reste la plus importante autour des villes historiques (A. Prenant pour Tlemcen, Dj. Sari, après M. Thumelin pour Nédroma, H. Delannoy, A. Levallois et A. Prenant pour Miliana, P. Estorges pour Laghouat). Le domaine, selon sa taille, joue soit comme complément de revenus soit comme rente foncière. Il s'agit dans ce cas de culture intensive de haouz ou d'oasis. La propriété de grande culture est aussi le fait de familles d'origine rurale implantées depuis longtemps en ville par leur habitat et leur activité principale, bénéficiaires de rente ou profits fonciers, à la fois dans des villes coloniales (Sidi Bel Abbès, Tiaret...) et historiques. Elle est également le fait de microfundiaires issus de l'exode rural à la fois des entre-guerres et de la guerre d'indépendance. Certains d'entre eux continuent à exploiter leur lopin de terres quand ils ne l'ont pas cédé en khammessa ou confié à des parents. Plus la ville est grande, plus les propriétaires sont gros, comme dans le Sersou dont les quatre grands propriétaires résident à Tiaret ou dans le Tessala dont les grands possédants résident plutôt à Oran et à Sidi Bel Abbès (P. Lenormand).

Les propriétaires haouzis petits ou gros cohabitent dans leurs vieux quartiers, les acquéreurs de grands domaines dans les beaux quartiers coloniaux et les microfundiaires dans les camps péri-urbains (A. Prenant à propos de Tlemcen et Sidi Bel Abbès). Ces derniers sont issus de la migration des campagnes vers les villes.

Migrations rurales et modifications des structures de peuplement et d'habitat dans les villes

L'exode rural est en général évoqué dans les travaux, comme aboutissement de la misère dans les campagnes, présenté comme un mouvement massif ininterrompu lié à l'aggravation permanente du surpeuplement rural dû à la démographie « galopante ». Il y a, dans la période, peu de travaux périodisés et spatialisés, l'idée dominante qui s'impose comme une réalité indéniable étant que les ruraux envahissent les villes, alors qu'il est divers d'une région à l'autre, d'une période à l'autre. En fait, au cours des années 1960, des analyses plus précises font apparaître une évolution régressive de l'exode rural, et l'amorce d'un croisement entre ses dernières manifestations de la guerre d'indépendance et de ses lendemains, avec la redistribution des citadins vers des petits centres au cœur de zones rurales, croissante dès les dernières années de la décennie. Si imprécis soit-il du fait même de l'orientation qui lui a été imprimée par l'INSEE, le recensement de 1966

qui n'interroge les résidents que sur leur résidence en juillet 1962, permet à divers géographes, se référant d'une part aux recensements antérieurs, d'une autre à des données comme celles de l'Etat civil, des listes électorales ainsi qu'aux publications touchant l'exode rural de la fin de l'ère coloniale (à Sétif, Tlemcen, Nédroma, Sidi Bel Abbès...), de différencier l'exode rural des années 1945-1954, de celui de la Guerre d'indépendance et de ses lendemains, proche par ses formes et ses origines des phases de guerres et de crises.

La décroissance absolue dans le Djurdjura, les Babors, le Dahra, le Trara, les Monts de Tlemcen et l'Ouarsenis, ou relative ailleurs dans les montagnes telliennes, et le maintien, un peu au-dessous du croît naturel de la croissance des plaines littorales, bassins intérieurs, Hautes plaines en milieu rural est soulignée en même temps que l'accumulation surtout dans les grandes villes (A. Prenant, 1967). Il s'agit des effets d'une fuite devant la guerre, de la répression dans les campagnes microfundiaires ayant relayé l'exode venu des plaines colonisées et mécanisées privées d'emploi. Dès la guerre finie, ces plaines où des montagnards ont été déplacés souvent sans travail ni ressources en zone rurale comme en zone urbaine (C. Pierre) sont affectées d'un nouveau transfert à la recherche d'emplois et de logements surtout vers les plus grandes villes, les plus vidées des colons.

La même année, ce relais de causes économique-sociales par la guerre puis l'absence de ressources de microfundiaires et de sans terres non intégrés par les domaines autogérés est sous-jacents aux deux communications de M. Cote et d'A. Prenant au 1^{er} colloque de géographie maghrébine (Tunis, 1968). Le premier attribue la relative densification rurale des Hautes plaines constantinoises (à plus réelle dans la cuvette du Hodna) à l'extension de l'intensification du maraîchage par l'irrigation qu'il a constatée au sud de Sétif (étudiée plus tard autour de A. Oulmane, M. Côte, 1971). Le second fait remonter la cause de la migration rurale à partir des plaines et des hautes plaines, à la mécanisation, après leur extension, des domaines coloniaux (et des grandes propriétés algériennes du même modèle), fermant l'accès à l'emploi aux paysans dépossédés. Souci de rentabilité et difficultés économiques des domaines autogérés tendent à prolonger une telle situation.

Les travaux de Dj. Sari dans l'Ouarsenis après Nédroma (Colloque de géographie maghrébine, 1971 après le Séminaire de cartographie statistique, 1967 et ceux de N. Boumaza au contact entre Sersou et Ouarsenis, Cherchell 1971) montrent là aussi, la reprise, après des efforts destructeurs de la forêt pour étendre la petite céréaliculture ou le

pastoralisme à la montagne à ses dépens, de la « descente », amorcée pendant la guerre d'indépendance, vers les plaines tant en zone rurale mise en valeur (où le recensement de 1966 montre réellement un bilan migratoire positif au Sersou) que dans les centres urbains.

Les conditions d'installation des ruraux, dès la guerre d'indépendance, dans les villes y compris celles à faible peuplement colonial, dans de nouveaux camps péri-urbains : lotissement Yahiaoui (Tandja) à Sétif, les extensions de Sidi Abderrahmane à Nédroma (Dj. Sari, 1969), ou de Boudghène à Tlemcen (A. Prenant, 1967) mais aussi les grands ensembles du Plan de Constantine à Alger (P. Marthelot) sont évoquées au 2^{ème} colloque de géographie maghrébine.

Certes le nombre des villes n'a pas connu de changement notable, mais malgré la désurbanisation fonctionnelle et le départ de 800 000 citadins, il y a croissance démographique, la population algérienne des villes ayant plus que doublé. La croissance s'est faite dans l'espace disponible, plus dans les villes coloniales que les villes historiques. Le taux d'occupation par pièce a baissé mais avec des inégalités (A. Prenant, 1967).

La croissance d'Alger, une ville à l'écart des pôles industriels n'est pas monstrueuse, s'est faite par l'exode rural et l'occupation par un million de l'espace naguère occupé par 700 000 (M. Taïeb). Pour P. Marthelot, la guerre a gonflé démesurément la ville : surcharge des quartiers populaires ex européens et recul de la Qasba avec des taux d'occupation supérieurs à 2 personnes par pièce notamment dans les HLM saturés, à l'inverse de la situation à Oran (J. Brabant) ou à Sidi Bel Abbès. Les deux auteurs parlent d'une pression pouvant atteindre le doublement de la ville à l'horizon 1980, prélude à une idée reçue qui va jouer continuellement depuis. Le repeuplement des quartiers coloniaux dans le cas du Centre d'Alger (P. Darbelet), s'il s'est opéré initialement sans grande différenciation, a connu dès avant 1970, une nouvelle forme sociale de ségrégation opposant sur l'axe Benm'hidi-Didouche d'ouest en est, à la fois une dominante de cadres et des taux d'occupation des logements relativement bas, à une croissance des proportions d'employés, d'ouvriers, de saisonniers, de chômeurs, de taux d'occupation des logements plus élevés. Le même processus est décrit à Blida par R. Wexteen qui oppose à l'occupation stable des anciens quartiers coloniaux par une population aisée mais aussi de nouveaux quartiers péri-urbains investis dès la guerre (Bouarfa) par une population laborieuse mais propriétaire, l'instabilité de l'ancienne médina dégradée et des ensembles HLM datant du Plan de Constantine (allant jusqu'au départ de 73 % des

électeurs en 3 ans), dans ce dernier cas, comme dans le centre d'Alger en raison de l'institution et la hausse des loyers.

La succession des vagues migratoires est précisée dans le même colloque (A. Prenant, 1971) pour Bordj Bou Areridj. Sans que des ressources et des emplois nouveaux aient été créés, les tranches d'âges d'enfants déclarés et de décédés fournis par l'Etat civil, explique le gonflement de la ville dans ses quartiers péri-urbains Nord pendant la Guerre d'Algérie, par des migrants de moins de 30 ans, réfugiés des Bibans et restés sur place, relayant les ruraux arrivés au cours des années précédentes et installés dans les douars Souq et Djebbès au sud et à l'est de la ville plus âgés et pourvus d'emplois, chassés de l'ouest des hautes plaines par la grande céréaliculture mécanisée, ou aussi au nord venus de la Médjana, elle, aussi mécanisée, avant 1954. Nombre de ces migrants ont gagné des villes plus importantes (Sétif, Constantine, Alger, Oran). Malgré les apports de cadres venus de ces grandes villes (2,4 % à Bordj Bou Areridj), ces migrations contribuent à ruraliser les villes qu'elles investissent en même temps qu'elles grossissent leur population. On peut comprendre ainsi le souci des services du Plan tenir compte de cette situation, en définissant la ville, centre urbain, semi-urbain ou ville saharienne comme une agglomération d'au moins 5000 habitants dont 1000 actifs non agricoles représentant plus de 75 % des actifs, soulignant ainsi cette contradiction entre une économie encore largement agraire et une accumulation de populations en manque de travail dans les villes.

Sur l'économie urbaine et l'aspiration à l'industrie

La ville de l'ère coloniale était peu industrielle. Outre cela, l'industrie qui en provient est médiocre et parcellaire ; la plus grande dépend des groupes industriels français, et est concentrée dans les grandes villes portuaires, plus à Alger et Oran que dans l'Est pourtant plus peuplé. Si ces industries n'ont pas cessé de fonctionner, mais au ralenti, celles des entreprises coloniales ont souvent été fermées (850 fermetures sur 2500 unités) sinon sabotées avant leur reprise par des comités de gestion en manque de ressources et de structures de gestion (J. Dresch, 1963). Cet auteur voit une solution dans un choix politique qui permette de développer et de diffuser l'industrie, d'étendre l'autogestion. Les vœux d'industrialisation, pour G. Destanne De Bernis imposent l'intervention de l'Etat, la réforme agraire, des centres d'industries de base de grande dimension et de moyens financiers à tirer d'une maîtrise du commerce extérieur, pour K.A. Khodja la nécessité de mobiliser l'épargne privée, si faible soit-elle. Pour A. Tiano toutefois, chômage et sous-emploi urbain et rural ne peuvent être résorbés par la seule industrialisation au coût de

création de l'emploi trop élevé mais grâce aussi à de grands travaux (DRS, petite hydraulique, BTP).

Le rôle des villes héritées de l'ère coloniale, comme antenne du pouvoir et du marché capitaliste français est en effet encore, grâce aux prélèvements rentiers commerciaux opérés sur la production agricole, essentiellement distributeur de biens et de services à leurs régions rurales, à la mesure de la déficience des campagnes dans ces domaines et fournisseur de leur consommation à la mesure de leurs revenus (A. Prenant, 1967, 1, 1967, 2). Le départ de la population coloniale aux effectifs très supérieurs aux cadres les remplaçant, la suppression du revenu foncier de l'ancienne propriété coloniale citadine, généralisée en mars 1963, contribue avec l'accumulation du sous-prolétariat rural immigré, à réduire ce pouvoir de consommation. Ceci affecte surtout le rôle des villes ayant le plus connu et perdu un peuplement colonial remplacé surtout par ces masses souvent sans emploi au très faible pouvoir d'achat : Oran, Alger, Sidi Bel Abbès, parmi les plus gonflés comptent 60 % ou plus de ces néourbains, Sétif plus de 30 %, contre beaucoup moins dans les villes précoloniales, moyennes (Tlemcen), petites (Miliana, Nédroma), et encore moins en régions rurales, mieux desservies commercialement (Kabylie) dont les microfundiaires émigrés sont partis travailler dans les grandes villes extérieures ou en France.

Paradoxalement, alors que l'indépendance a assis un réseau urbain hiérarchisé, à partir d'Alger, par les métropoles régionales (Oran, Constantine, Annaba), puis les relais régionaux et les centres locaux, d'autant moins nombreux que ceux de niveau dominant concentrent plus de fonctions, la vitalité des villes ne dépend pas de leur niveau hiérarchique. Alors que l'importation coloniale de produits manufacturés a tué l'essentiel de l'artisanat traditionnel, rural comme urbain (Sari, Nédroma, 1967, 1969), c'est soit la transformation de celui-ci en manufactures dans les vieilles villes pendant et depuis la Guerre d'indépendance (cuirs et textiles à Tlemcen) soit la poursuite d'activités spécialisées industrielles et surtout minières urbanisées ou maintenues urbaines par elles (à Miliana, l'Ouenza, Beni Saf) qui monopolisent l'activité urbaine conservée.

La préoccupation de ce déficit du rôle productif des villes est sensible chez tous les chercheurs notamment au 2^{ème} Colloque de géographie maghrébine (1971) où presque tous les intervenants questionnent le rôle de l'industrie déjà officiellement décidée comme remède à ce déficit. Dj. Sari, à propos du fonctionnement à éclipse de la mine de Bou Caid dans l'Ouarsenis, Marthelot et Taïeb qui soulignent la faible part de l'industrie à Alger, le premier en évoquant l'isolement de ces activités à Rouiba, et

en proposant l'extension de la capitale vers le Sud-Est, le second notant les 23 % seulement d'actifs secondaires de l'Algérois face au tertiaire dominant. F. Thomas, envisageant le renforcement de l'armature urbaine annabie, voit le remplacement du rôle colonial de transit des produits par leur valorisation qu'assurent déjà les conserveries des petits centres de la plaine, la construction de la sucrerie de Guelma et les projets industriels à Souk Ahras, Guelma, El Kala, etc. comme ceux d'autres industries plus courantes pour résorber le chômage. La même année, Dj. Sari écrit un texte ronéoté pour « la récupération et la valorisation des hydrocarbures par l'Etat algérien », se référant à S. Ghozali et G. De Bernis (1969, Les hydrocarbures et l'industrialisation de l'Algérie) pour en faire le moteur permettant de « doter le pays d'industries en aval et d'industries de base », après les nationalisations de juin 1970 et en les poursuivant tant par SONATRACH et ses filiales pour la pétrochimie déjà en chantier à Skikda après Arzew, que par le financement, par l'Etat, des projets industriels annoncés par le plan quadriennal (1970-1973) aux fins de développement économique et social des villes.

Dès 1970, Dj. Amrane, dans une thèse de 3^{ème} cycle sur l'emploi à Béjaïa, montre comment ce pôle littoral, déjà investi en industries par sa bourgeoisie locale, coloniale, mais aussi algérienne, comme par des capitaux français, puis pourvu d'autres industries (textiles, matériaux de construction) en même temps que promu en 1959 premier port terminal pétrolier, n'en a pas moins connu avec le doublement de sa population dû à l'afflux de réfugiés ruraux en fin de guerre et, au départ des coloniaux, un marasme de 1962 à 1964, avant le redémarrage d'activités en partie nationalisées ou mises en sous-traitance, accroissant le taux d'emploi, productif, commercial et, et de service public, après 1966. Le chômage, l'habitat périurbain, précaire ou, au mieux en cités, entraînant le recours de 13 % des actifs à l'émigration, marquent les 60 % issus de l'exode rural ; l'habitat dans les cités plus centrales, à moins de 3 personnes par pièce ou, au mieux dans la vieille ville historique où les Biens de l'Etat ont permis aux salariés bougiotes de la Z.I. comme des services, et les quartiers résidentiels, à moins de 2, à un encadrement comprenant les étrangers en mission (6% des actifs). La ségrégation s'installe ainsi dans une ville portuaire qui ne connaîtra plus guère d'innovation industrielle.

La période des changements structurels se prolonge jusqu'en 1983-1984

Cette période révèle le mieux ce lien entre mutations et production de savoir « sur le vif », certes avec peu de recul mais qui a doté la géographie d'une ambition : son utilité sociale l'alignant ainsi sur les tendances de la géographie « volontaire », « appliquée » dont la réforme de l'enseignement supérieur de 1972 tournée vers la formation de géographes-aménageurs sera la traduction concrète. Transformations des campagnes (structures foncières et de paysages, habitat...), amplification de l'effort industriel (pôles littoraux, diffusion des implantations dans des centres urbains de différentes tailles et dans le rural), course entre développement économique et équipements sociaux impliqués par les déséquilibres croissants (entre emploi et habitat par exemple), tels sont quelques changements appréhendés par un corpus de connaissances produit par une géographie investie, à côté d'anciens chercheurs, par une nouvelle génération de géographes formés grâce à une politique vigoureuse de formation supérieure. Ces transformations et la montée en puissance des structures universitaires ont induit une dynamique de la recherche très forte dont témoignent la multiplicité des rencontres scientifiques et l'émergence de publications régulières (Cahiers Géographiques de l'Ouest à Oran, Cahiers de l'Aménagement de l'espace à Alger, Rhumel à Constantine.)

Quantitativement, la poursuite beaucoup plus rapide, de la croissance de la population en ville ainsi que dans les zones rurales (croissance de 4 à plus de 7 millions le nombre d'urbains de 1966 à 1977 et de 8 à 10 millions seulement de ruraux, puis en 1987, à près de 11 millions d'urbains et guère plus de 12 millions de ruraux) ne s'accompagne pas d'une croissance aussi rapide des grandes villes surtout d'Alger, ni de la plupart des villes moyennes. Ce sont surtout beaucoup de petites villes qui s'accroissent et surtout des centres ruraux et semi-ruraux qui connaissent alors leur urbanisation. De 1966 à 1977, on passe d'une centaine de villes, à peu près les mêmes qu'en 1954, plus ou moins ruralisées, à près de 200 (et à plus de 300 en 1987), marquées par une croissance relative de l'emploi, à peu près totalement dans les villes préexistantes, et souvent autant ou presque dans les centres néo-urbains. L'emploi non agricole devient notable également en zones rurales, dans ces centres, mais aussi du fait des migrations pendulaires quotidiennes d'anciens chômeurs, saisonniers... travaillant désormais principalement dans les chantiers ou dans les industries nouvelles mais ne disposant pas

dans les villes, surtout nouvelles, de logement, du fait de retard de leur construction sur celle des établissements.

Ces industries ont été créées principalement durant les deux plans quadriennaux (1970-1973 et 1974-1977), achevées pour certaines d'entre elles durant le 1^{er} plan quinquennal (1980-1984) du fait du retard dans leur réalisation. Ces projets ont tendu à créer un réseau de production diversifié pour être présentes dans chaque région et diffusées jusque dans leurs centres ruraux avec au moins les services les plus nécessaires (école, collège, voire lycée, hôpital sinon polyclinique, poste, souvent central téléphonique). De même est mis en place un réseau national hiérarchisé de structures de distribution commerciale (des offices au Souq el fellah), d'épargne et d'encadrement financier (CNEP, BADR...). Ainsi est retirée aux centres plus importants une part de leur domination sur l'espace rural au profit de celui-ci. Ainsi est suscitée la reconversion et le développement d'un réseau de transport routier important notamment les transports de personnel tant que manquent des logements urbains.

La mise en place, à partir de 1972, dans les campagnes, de la Révolution agraire, opérant sur environ 1,1 millions d'ha issus pour moitié de propriétés citadines, même microfundiaires, contribue, bien qu'y échappe par le lotissement spéculatif, une bonne part de l'espace concerné autour des villes, à réduire le pouvoir de consommation citadin tiré de la terre par la minorité possédante, compensé cette fois-ci à l'inverse de la période précédente, par la multiplication du nombre de salariés et la réduction relative du chômage et du sous-emploi.

Les villes se transforment, tout au long du 1^{er} quadriennal, sous l'effet de l'industrie... Zones industrielles mais peu par l'habitat sauf dans des zones d'industrialisation massive (Arzew, Berrouaghia...) On compte encore sur le parc immobilier hérité et les moyens financiers sont réduits, injectés plutôt dans l'appareil de production et dans la Révolution agraire.

La nouvelle industrie et ses effets sur l'espace et la société (migrations, formation de bassins d'emplois, distribution de revenus, changement de rapports entre villes et campagnes...) a fait l'objet des travaux de géographes A. Bendjelid (triangle Annaba-Constantine, Skikda), A. Prenant et B. Semmoud (différentes villes d'Algérie), A. Gäidon (Mitidja), K. et A. Boukhemis (Skikda), Royoux (Annaba), mais également de sociologues, A. El Kenz, Dj. Liabès (Annaba - El Hadjar), ou d'économistes parfois convertis à la géographie dans le cadre d'une formation postgraduée. Les villes qui ont connu l'implantation d'industries dans les phases précédentes (fin de la période coloniale, code

des investissements privés) jouissent d'un certain intérêt (D. Benchehida, B. Tidjane).

L'analyse des rapports entre l'industrie et l'urbanisation est passée pour A.Prenant et B.Semmoud, par l'étude de sept cas d'implantations industrielles fonctionnelles ou en chantier dans des agglomérations d'importance et de localisations différenciées (trois sur le littoral et quatre dans l'intérieur), surtout des effets des nouveaux emplois en regard de l'état et des fonctions, locales et régionales antérieures de celles-ci. Ils pouvaient ainsi « *approcher la nature et le volume de l'accroissement de population provoqué, l'impact sur le chômage urbain et l'emploi rural environnant, quantifier (...) les prélèvements... sur d'autres secteurs (...d'activité...) et le volume des migrations périodiques et définitives* » (Cahiers Géographiques de l'Ouest, 1979).

La diversité des situations antérieures et le volume des nouveaux emplois permet de les classer en trois groupes de villes dont le point commun reste à la veille de l'intervention de l'industrie une ruralisation marquée, un énorme chômage (entre 30 % à Sidi Bel Abbès Mostaganem et Arzew, et 40 % à Saïda et Sétif), et un secteur productif médiocre sauf à Arzew.

- Sétif et Sidi Bel Abbès, deux grandes villes moyennes intérieures, de population équivalente (88 000 en 1966), doublée depuis 1954, saturées de chômeurs issus de la mécanisation des plaines puis de la descente des montagnes, et ruralisées, l'une dès avant l'indépendance, l'autre après l'exode de sa forte minorité européenne, et ne disposant toutes les deux que d'un secteur productif très médiocre. L'intervention de l'industrie appelée à être massive, articulée autour de la base de transformation de plastiques à Sétif et des deux complexes d'électronique Grand public et de machinisme agricole à Sidi Bel Abbès a eu des effets différenciés. A Sétif, la ségrégation du recrutement s'effectue au profit des jeunes et urbains -parfois au prix d'une déqualification- écartant les chômeurs urbains et influant très peu sur l'emploi des régions rurales ; à Sidi Bel Abbès, le recrutement, certes plus massif, soit de Bel Abbésiens nés en ville, soit d'Oranais, d'Algérois ou autres citadins, pris surtout à d'autres sociétés nationales pour l'encadrement, la maîtrise voire l'exécution technique, à des services publics pour l'encadrement administratif, en partie féminin, et l'appel, pour les fonctions peu qualifiées, productives, à des ruraux déjà en ville, jeunes, chômeurs ou venant de chantiers, et seulement de services à des ruraux, retirés du chômage ou souvent féminins, contribuaient déjà à ré-urbaniser la ville en la réactivant.

- Encore à l'intérieur, une petite ville grandie Saïda et une bourgade à la limite de l'urbain Berrouaghia illustrent le rôle de la diffusion plus

récente des activités nourries par les industries de base des ports. Composée, hormis la SONIC, d'unités exigeant relativement peu de travailleurs qualifiés, l'industrie (1700 salariés) a recruté, au centre enfûteur, pour les trois quarts sur place, urbains et néo-urbains sans discrimination et fait appel, pour le reste autant à sa zone rurale qu'aux villes du sud des Hautes plaines. A l'inverse, Berrouaghia est l'exemple d'urbanisation brusque et massive d'un nouveau genre¹, d'une bourgade ensommeillée de 6500 habitants (1966) par 3000 emplois industriels (plus du double des actifs présents), dans le complexe de vannes et de pompes et l'unité d'agglomérés, exigeant d'emblée des infrastructures : augmentation de l'alimentation en eau, bretelle de gazoduc, ligne d'énergie électrique, raccord ferroviaire..., accroissant de plus d'un quart les investissements. Elle a porté la population active à 5000 impliquant l'absorption de la force de travail locale, y compris en la prélevant sur le secteur agricole, et l'immigration substantielle d'une population nouvelle d'origine urbaine redistribuée principalement par Alger mais aussi résidant dans les villes régionales (Médéa, Ksar Boukhari) qui a exigé très tôt la mise en place de réseau de transport et surtout la réalisation de programmes importants de logements.

- Trois villes littorales de taille variable. Ghazaouet, petit centre portuaire enclavé, avait perdu l'essentiel de son trafic d'exportation minière colonial et produit de sa pêche, relativement peu accru par l'exode rural, capturé en partie par l'émigration à l'étranger, et le remplacement d'une minorité coloniale forte. Malgré 30 % de chômeurs, l'usine d'électrolyse de zinc n'emploie en 1997 qu'un quart d'urbains locaux peu qualifiés, également originaires des Traras voisins. La nécessité d'« importer » nombre de salariés notamment du bassin de Tlemcen, majoritairement jeunes, qualifiés, essentiellement urbains, rompt avec l'apport traditionnel d'exode rural en partie par retour d'émigrés à Oran. En revanche, à Mostaganem, ville comptant en 1966, quelque 60 000 âmes, l'industrie nouvelle a fourni 1480 emplois dans trois unités nationales (Sogedia, Sonic, Sonitex), surtout de production, très encadrés à la SONIC, essentiellement des adultes chargés de famille, pour plus des 4/5 résidant sur place, Mostaganémois d'origine enlevés au chômage, l'essentiel des ruraux voisins ayant souvent travaillé en ville selon les offres temporaires.

A Arzew, le pôle pétrochimique apparaît dès sa genèse, hors de la ville, sur près de 2000 ha comme une zone industrielle éloignée de l'agglomération oranaise. Si à Annaba, la puissance de l'industrie, la

¹ Ce cas est illustratif d'une forme d'urbanisation lisible aussi dans des centres encore plus petits comme Aïn Kebira, A., ou équivalents tels que Aïn Defla ou Oued Rhiou.

fragilité des espaces ruraux et de l'armature urbaine de son arrière-pays permet d'observer la poursuite de polarisation migratoire (A. Bendjelid), il n'en est pas de même pour le pôle d'Arzew-Bethioua dont les quatre cinquièmes des 14 000 salariés de 1980 avaient été recrutés sur l'axe Oran-Arzew, aux trois quarts dans des centres urbains (60 % dans les chantiers), majoritairement à Oran, par un puissant mécanisme de mobilisation du réservoir de main d'œuvre formée par le drainage antérieur de la grande ville de l'Ouest, sous-employée ou intégrée aux secteurs d'activité urbains traditionnels, puis redistribuée dans l'espace environnant à la faveur de la construction de logements. (B. Semmoud, 1983). L'apport extérieur à la région, essentiellement urbain n'en fut pas moins important dans sa première phase de recrutement jusqu'au milieu du 1^{er} plan quadriennal, ralenti ensuite et en partie redistribué vers le nouveau pôle de Skikda ou dans les villes intérieures en cours d'industrialisation parfois à la faveur de mutations.

Une originalité traverse la quasi-totalité des cas, le recrutement à l'extérieur, dans d'autres villes, régionales (Mostaganem, Ghazaouet, chantiers d'Arzew) et nationales (Sidi Bel Abbès, Sétif, pôle d'Arzew, Berrouaghia) voire à l'appel des émigrés à l'étranger, suscité certes par la gestion centralisée des projets à Alger mais aussi et surtout des nouveaux besoins d'encadrement voire de maîtrise dans les nouvelles industries. Il correspond pour une part appréciable à des retours de migrants qui ont naguère quitté leur ville pour de grandes villes porteuses des premiers efforts de développement. Ces échanges interurbains d'hommes déployés soit à l'échelle régionale ou soit sur tout le territoire national qui amplifient et diversifient une mobilité naguère réservée à l'encadrement administratif sont également observés à Annaba (INEAP, A. El Kenz...), à Skikda (A. Bendjelid, 1976, A. et K. Boukhemis, 1983)...

Partout également, au-delà de la diversité des problèmes nouveaux nés de cette nouvelle forme d'urbanisation (logement, transports, infrastructures, desserte en commerce et services), la structure sociale des centres se modifie par croissance de la population ouvrière, le recul des bourgeoisies locales agraire et commerciale (entamées par ailleurs par des réformes structurelles), en même temps que, du fait des revenus salariaux, s'accroît l'activité commerciale et se diversifient les fonctions rurales, modifiant ainsi les rapports ville-campagne.

Dans le même sens, M. Côte (1977) souligne la diversification sectorielle et régionale en cours de l'industrie publique ; à l'inverse du privé, elle crée des emplois et structure l'espace en trois grands ensembles régionaux Ouest, Centre et Est en attendant le Sud, avec une préoccupation de cohérence prioritaire sur la croissance financière.

L'auteur souligne la tendance à équiper les secteurs surpeuplés et enclavés où existe force de travail inemployée, en même temps que par des services publics épaulant l'agriculture et la Révolution agraire, même s'il craint en même temps que s'effacent les réalités des micro-régions et que l'attraction des nouveaux emplois se fasse au dépens de l'agriculture.

Ces bouleversements ont pu faire l'objet d'une lecture partielle qu'on pourrait qualifier de thèse concurrentielle (concurrence entre industrie et agriculture, pour la terre, l'eau et les hommes), très largement développée par G. Mutin, à laquelle se sont ralliés nombre de jeunes chercheurs : A. Gaïdon, H.Rebbouh, Désiré et Couderc..., et dont les développements se prolongent encore de nos jours. « *Elle présente l'industrie comme un facteur majeur de déstructuration d'une activité centrale qui est l'agriculture. Elle rejoint implicitement (...) l'idée que l'Algérie a une vocation agricole et que sa société est de nature paysanne. C'est là une conception inspirée d'une vision simpliste du découpage du monde en sociétés paysannes et sociétés industrielles.* » (B. Semmoud, 1985)

Parmi les travaux tendant à dégager des effets néfastes de la planification publique de l'industrie, figure le 3ème cycle d'A. Gaidon-Arivicus (1980) qui, en inscrivant l'Algérois parmi les pôles industriels (Arzew, Skikda, Annaba) bien qu'en dehors du domaine des industries de base, s'efforce d'y voir, dans la planification du secteur public centré sur la Mitidja orientale, une tendance au maintien d'une hyperconcentration, celle des 40 % de l'emploi industriel algérien initial, en fait héritée. Elle ne mentionnera que plus loin le taux de fin de période de 23,5 % pour 12,5 % d'investissements publics. Partant de données statistiques globales, inscrivant l'évolution locale dans un schéma d'ensemble situant, pour l'Algérie, les années 1967 à 1977 entre mise en place d'assises industrielles et fonctionnement des industries de base, elle ne mentionne qu'incidemment la préexistence de la Z.I. de Rouïba à son développement ou celle de la cimenterie vétuste de Meftah, avant rénovation et extension, alors que seule l'implantation de la D.N.C. à Sidi-Moussa implique l'implantation d'une infrastructure nouvelle. Moyennant quoi son constat, en Mitidja orientale, de la multiplication de la production et de l'emploi, dans les grands groupes du secteur public, de demi-produits ou de produits finis directement consommables (bus, camions, matériaux de construction), est présenté comme sans effet, en aval, sur la production régionale, -en l'absence de tout regard hors d'Alger et de sa plaine, et au contraire, réducteur, face aux centaines de P.M.I. privées régionales, urbaines, textiles ou agro-alimentaires dont l'hyper concentration, cette fois réelle, tient au souci du profit. L'industrie planifiée d'État est vue, dès lors, comme une menace sur l'équilibre régional, par l'empiètement sur l'espace d'une plaine à

“vocation agricole”, -extension de la SONACOME dans la Z.I., installation de la D.N.C.-, prélèvement de la force de travail sur l'agriculture, alors même que la crise relève ici d'abord de la fermeture du marché viticole et que, hormis quelques emplois qualifiés, le gonflement de l'emploi, qui ne dépasse pas l'effectif de 23 000, soulage sur place le chômage et détermine, alors, des mouvements pendulaires quotidiens, d'Alger et de Kabylie, ce que laissent entendre les éléments d'enquête insérés dans ce travail.

Ces approches parfois caricaturales (l'article de G. Désiré et R. Couderc qualifie l'axe Oran-Arzew de vitrine industrielle sans en avoir analysé ni le contenu ni le fonctionnement) invoquent les empiètements sur l'espace agricole et surtout le « pompage » de main d'œuvre effectué sur l'agriculture. La « Mitidja » de G. Mutin (1977) apparaît pourtant comme la moins significative de ce courant étant tout en nuances sur cette question, l'industrialisation n'apparaissant concrètement que peu comme un élément déterminant. Le secteur agricole autogéré y est présenté en crise dès avant 1970, les structures foncières des exploitations depuis longtemps déstructurées en particulier à proximité des agglomérations, en butte à des difficultés énormes de reconversion des cultures tenant à la fermeture du marché français, et de gestion, les collectifs, gonflés artificiellement à la suite de l'indépendance, en recul depuis plusieurs années (du fait de mesures de blocage de l'embauche prise dès 1966), vieillis par le départ définitif des plus jeunes. L'auteur constate -toutefois sans l'aide de série statistique longue- une accélération des départs définitifs à partir de 1970, cependant massivement des sous-qualifiés (de 50 à 60 %) mais relativement à l'effectif beaucoup de personnel qualifié. Le secteur secondaire, apparemment plus le bâtiment que l'industrie, n'y prélève cependant que 38 % des partants (pas plus de 40 % au plus près de la Z.I. de Rouiba) à peine plus que la part qui effectue une mobilité au sein du secteur agricole. Un article publié quatre ans plus tard (Mutin, 1980) est par contre un véritable réquisitoire contre les effets de l'industrialisation au niveau local opposés incidemment au niveau régional où « *les localisations industrielles ... apparaissent en mesure de constituer l'armature d'un nouvel aménagement du territoire.* » rejoignant M. Côte dans cet apport positif sur l'aménagement régional par l'industrie (M. Côte, 1977). Pour lui, si « *la cession des terres agricoles n'est pas la conséquence la plus ruineuse pour l'agriculture... toute implantation nouvelle d'usines... enclenche... un exode agricole généralisé* » : 60 % des départs d'ouvriers agricoles iraient à l'industrie, en passant majoritairement par l'intermédiaire du chantier et chaque année, les collectifs des domaines autogérés baissent de 15 à 30

%, les exploitations devenant des zones de passage pour les jeunes candidats à l'exode agricole.

Les travaux effectués sur les nouvelles industries les plus puissantes révèlent pourtant la réalité de la médiocrité des prélèvements *directs* sur l'agriculture : autour de 8 % en Mitidja même (A. Gaidon...) et à Arzew-Bethioua, le double à Annaba-El Hadjar (INEAP, ...), tandis que la ponction, locale ou extérieure en fonction des créations et du marché du travail, est puissante sur les secteurs de l'industrie préexistante et surtout des services et de l'administration essentiellement en milieu urbain, déstabilisant, il est vrai, ces derniers et les obligeant à recourir à un personnel moins qualifié ou à la formation, mais les soulageant parfois, comme l'agriculture, d'un surplus d'emploi.

Les transformations de l'agriculture et la mutation des espaces ruraux constituent un champ encore plus privilégié de recherche, à la faveur de la Révolution agraire qui se présente comme une action globale susceptible d'assurer la cohérence des trois secteurs juridiques et le rééquilibrage des rapports ville-campagne. Elles sont à l'origine d'un raffermissement des études rurales principalement autour de M. Côte et G. Mutin qui publient presque au même moment la synthèse de leurs travaux. Le premier privilégie une approche approfondie, sur la longue durée, des structures rurales, qui laisse tantôt une impression de « nostalgie » pour la paysannerie traditionnelle, tantôt une admiration pour les mutations liées par exemple à l'irrigation à laquelle se sont également intéressés d'autres géographes (S.E. Cherrad), surtout une appréciation juste des effets des transformations structurelles sur l'espace local. Le second a surtout traité des difficultés du secteur agricole autogéré dans la région la plus fertile du pays et la plus urbanisée (la Mitidja), débouchant sur la thèse concurrentielle (voir plus haut) ou encore par Dj. Sari qui investit une des régions rurales les plus pauvres (l'Ouarsenis) et revisite profondément le thème de la dépossession des fellahs.

La Mitidja dont les 9/10èmes des terres en majorité fertiles sont alors occupées par des domaines autogérés et des coopératives d'anciens moudjahidines est symbolique de ce que fut la colonisation agraire et donc des difficultés d'adaptation et de reconversion de la production et de l'environnement. Recoupant les résultats des multiples monographies de chercheurs débutants (J.-C. Levasseur, J. Mimiague, G. Weissberg, O. Bouchenaki) et des conclusions de chercheurs sociologues (C. Chaulet, 1972) et économistes (A. Benachenhou) avec ses propres investigations, G. Mutin cerne l'ensemble des difficultés rencontrées par l'autogestion. A des structures foncières marquées par l'enchevêtrement et le

morcellement, facteur de permanence des paysages malgré le regroupement des exploitations, observées aussi bien dans les Hautes plaines constantinoises que dans la plaine de Saf Saf (A. et K. Boukhemis, 1981) et sur le littoral oranais (B. Semmoud, 1985), s'ajoutent les contraintes de la reconversion des cultures, nécessaire pour un vignoble vieilli, inadapté aux besoins nationaux et non rentable sur le marché mondial, massivement arraché à partir de 1971 ; vieillissent également les vergers d'agrumes en recul comme les cultures industrielles au profit de l'élevage laitier et des cultures maraîchères et fruitières suscitées par les besoins grandissants de la capitale. Outre la transformation progressive des autogestionnaires en simples salariés, du reste sous rémunérés, à mesure que se bureaucratise la gestion de l'agriculture, entraînant démobilitation et désaffection des travailleurs, les domaines autogérés « *ne sont pas maîtres de leur production* », ni en amont (crédit, livraison des inputs...) ni en aval (prix et commercialisation de la récolte), soumis totalement -mais non les CAAM- à la « *tutelle autoritaire* » (direction, plan de culture...) et dépendants des pratiques de prélèvement des différents offices, bureaucratisés et centralisés dans les villes -loin des domaines- alors qu'ils avaient été créés pour stimuler la productivité. Les conditions d'habitat apparaissent comme un facteur supplémentaire de déstructuration par son incohérence (la moitié seulement des autogestionnaires y habitent) entraînant de longs déplacements, son inadaptation et sa précarité y compris dans les centres de colonisation grossis. Les résultats d'exploitation divers mais dans l'ensemble médiocres tiennent en définitive à la contradiction entre les buts assignés aux domaines (rompre avec l'héritage colonial, répondre aux nouveaux besoins nationaux) et l'obligation de résultat qui leur est faite, dans des conditions de production et de reproduction peu viables.

L'explication ultime ne peut toutefois être recherchée dans des considérations locales (équilibre ou concurrence avec l'industrialisation et l'urbanisation) ou individuelles mais dans le dysfonctionnement du système social dans son ensemble, les cadres de l'autogestion appartenant majoritairement à la petite bourgeoisie urbaine (P. Bourdieu et A. Sayad, Dj. Lesbet, 1983), restituant ainsi la question dans les rapports sociaux et de subordination renouvelée de la campagne à la ville. Cette explication peut être invoquée également pour comprendre que la promulgation de la Révolution agraire ait accusé un retard d'une décennie.

A l'inverse des Hautes plaines constantinoises, à la limite du domaine tellien et « *aux marges du domaine colonial* » avec 20 % seulement des terres dans le secteur autogéré, et les deux tiers aux mains des fellahs à la veille de la Révolution agraire. M. Côte part de cette contradiction majeure

entre « *l'uniformité des paysages, des systèmes de cultures, des spéculations agricoles* » (95 % des parcelles labourées au tracteur, céréaliculture extensive dominante) d'une part et « *la diversité des systèmes fonciers et le morcellement* » (300 000 à 400 000 parcelles privées qui enserrant des domaines autogérés enclavés) d'autre part. Au début des années 1970, l'agriculture précapitaliste est en passe de devenir une agriculture marchande : faire valoir direct des grandes exploitations mécanisées, élevage laitier, grandes et moyennes exploitations maraîchères, laissant toutefois en marge toute une paysannerie appauvrie (3/4 des exploitations sous en dessous des normes de viabilité fixées à 20 ha) et réduite, du fait de la mécanisation imposée, au chômage sur ses propres terres.

Cette région est de fait significative des divers effets de la Révolution agraire qu'on abordera ici en renvoyant également, autant que possible, à d'autres travaux. Ils ont été abondamment traités par des chercheurs géographes (J. Lecoq, N. Boumaza, J.C. Brûlé, R. Couderc, G. Mutin, M. Côte, Dj. Sari, G. Maurer...), économistes et sociologues (N. Bourenane, R. Benattig, N. Marouf, Dj. Lesbet, M. Dahmani ...)

C'est une « *phase résolument structuraliste* » qui devait intégrer les trois secteurs juridiques qui composaient désormais l'agriculture algérienne, transformer les conditions de vie de la paysannerie et relancer la production ; or, dès 1977, les instances politiques elles-mêmes relèvent les écarts entre objectifs et réalité, la stagnation de la production agricole, et la croissance des importations alimentaires (J. Lecoq, 1978). Les contraintes sont alors bien connues. Les terres versées au fonds national de RA au cours de la 1^{ère} phase et les nationalisations de la seconde phase ne satisfont que très faiblement la faim de terre des paysans (87000 attributaires sur 1,1 millions d'ha -Dj. Lesbet-, entre 20 et 80 % selon le cas dans les Hautes Plaines constantinoises), elles sont souvent marginales : les 2/3 des coopératives installées ne sont pas, dans ce cas précis, viables, les charges humaines à l'ha trop élevées pour des exploitations mécanisées, inégalité de traitement entre CAPRA et domaines autogérés. Les nouvelles coopératives sont également plus sujettes que ces derniers au « *terrorisme financier* » de la Banque nationale d'Algérie qui tarde à mettre en place et à débloquent les crédits, malgré des dotations relativement plus importantes que celles dont bénéficie le secteur autogéré (N. Bourenane, 1978). Tout cela ne manque pas d'entraîner des désistements de coopérateurs, moins marqués ici (15 à 20 % pour 5 à 10 % dès la première année pour le territoire national) que sur les marges de la Mitidja qui connaît « *hémorragie et brassage de la main d'œuvre des coopératives* » (G. Mutin), exigeant, comme dans les Plaines littorales oranaises, l'appel à des populations extérieures, des monts de

l'Ouarsenis et des régions steppiques où manque la terre et pullulent les paysans sans terre mais peu habitués aux pratiques culturelles telliennes.

« *La bataille de la gestion et de la production* » (J. Lecoq) entamée à partir de 1977 restera très limitée dans l'espace (agro-combinat de la wilaya de Guelma, la production de tomate industrielle dans celle de Annaba) et dans le temps, rattrapée par le revirement politique qui allait intervenir.

Les effets positifs sont néanmoins bien soulignés : refonte structurelle et remembrement des terres, réduction de la rente foncière citadine : les 2/3 des nationalisés des Hautes plaines sont des absentéistes, autant que sur l'ensemble du territoire, disparition des grands propriétaires et entrepreneurs à façon, amorce de l'intensification culturelle et plus globalement de « *l'élaboration d'un espace rural polyvalent et cohérent* » dont la CAPCS et le village agricole sont le fer de lance.

La CAPCS est conçue comme le rouage d'intégration des trois secteurs juridiques, de décentralisation et d'animation locale. Les tâches qu'on lui assigne sont vite parues comme démesurées (approvisionnement, commercialisation, parc de matériel, réparation, agence bancaire) et mal remplies aggravant les difficultés des CAPRA, sans pour autant agir sur les systèmes de cultures ou orienter la production agricole. Elle a toutefois encore réduit le pouvoir des bourgeoisies rurales et urbaines en éliminant les entrepreneurs de travaux agricoles (sans changement toutefois pour le petit exploitant), les collecteurs et mandataires, augmentant ainsi le prix payés au producteur et abaissant les prix à la consommation (M. Côte, G. Mutin). Les retards accusés par la phase pastorale, objet de résistance plus forte (maquignons, gros éleveurs, bourgeoisie citadine y compris dans sa frange inférieure intéressée à cette activité), maintenaient la domination de celles-ci sur le commerce du bétail.

L'équipement des campagnes, en premier lieu par l'implantation de villages agricoles, apparaît comme une action planifiée. A la veille de la Révolution agraire, l'habitat rural est caractérisé par sa médiocrité, sa précarité, et sa grande dispersion (deux tiers) malgré le grand nombre des villages de colonisation. Le suivi comme l'évaluation de cette « expérience » a constitué un intérêt soutenu pour les géographes qui en recherchaient l'impact sur l'organisation des territoires et pour les sociologues qui dans leur quête des changements de structures sociales et comportementales, ont fait parfois œuvre de géographes en choisissant notamment leurs échantillons en fonction des milieux (Dj. Lesbet, M. Safar-Zitoun) ou des structures foncières (typologie proposée par N. Marouf selon l'environnement cadastral unitaire, mixte et steppique ou saharien, 1981 en lieu et place de celle qui distingue villages primaire,

secondaire et tertiaire en prévision de la taille et de la fonction assignée) et dont on ne peut faire l'économie de leurs investigations.

Les différents travaux s'accordent à souligner les distorsions entre le projet politique et la réalité. Distorsions sur le plan quantitatif (la moitié des mille villages devaient être réalisés) et qualitatif. Le village était conçu -à l'instar de la CAPCS- comme un trait d'union en assurant l'habitat et les équipements aussi bien aux travailleurs de l'autogestion, aux coopérateurs et aux petits exploitants privés en réduisant leurs déplacements, un vecteur de transformation des conditions de vie des paysans et un pôle dynamique structurant l'espace, limitant les disparités ville-campagne et ralentir l'exode rural.

A petite échelle, territoire national ou niveau régional, les localisations apparaissent importantes à la mesure du mouvement coopératif, ou appuyer une mise en valeur récente (irrigation) ou encore étoffer une trame villageoise très réduite dans zones agro-pastorales ; ils sont absents des montagnes sinon sur leurs bordures (G. Maurer). M. Côte montre ainsi dans les Hautes plaines constantinoises, qu'à l'inverse des villages de colonisation localisés sur les franges Nord et Sud, le plus grand nombre des VARA (villages agricoles de la Révolution agraire) se localise dans la gouttière médiane des Hautes plaines aux terres peu fertiles, occupées naguère par les communaux. Cet auteur montre comment en milieu dispersé, le village était adopté malgré les considérations urbaines qui ont prévalu à leur conception, qui excluaient l'élevage et réduisaient considérablement la cour... A l'interrogation de savoir si les VARA allaient demeurer des villages ou évoluer vers les centres urbains, G. Maurer répondait en distinguant deux types, ceux trop proches des villes ou centres en cours d'industrialisation urbanogène ou conçus comme des greffes de gros villages ou encore très fortement équipés et ceux qui conserveront des fonctions agricoles exclusives du fait de l'absence d'autres activités pourtant souhaitées à l'origine. L'étude critique de Dj. Lesbet qui a enquêté dans une vingtaine de VARA situés dans 13 wilayas révèle la diversité des situations au-delà d'un certain nombre de points communs. L'auteur y évoque les études hâtives faites dans l'urgence, les choix de sites arbitraires relevant souvent plus de la symbolique que de l'efficacité, empiétant, malgré les instructions sur les terres agricoles de la RA, et surtout une grille d'équipements et des coûts normalisés indépendamment des conditions locales préexistantes, exigeant ensuite tantôt des surcoûts pour s'adapter à ces dernières, tantôt la sous-utilisation des équipements, le tout sans consultation des intéressés eux-mêmes, souvent alors encore inconnus. Pas de concertation ou très peu, non plus sur les matériaux utilisés, systématiquement des parpaings en

place et lieu d'éventuels matériaux locaux adaptés aux conditions climatiques, entraînant surcoûts de réalisation, surcroît de tension sur un marché de ciment déjà tendu et dépenses des ménages pour le chauffage domestique. Très peu de consultation également sur la conception du logement, là aussi malgré les instructions, qui interdisent toute activité agricole complémentaire, au nom de l'éthique collectiviste et l'hygiène, en dépit des souhaits des coopérateurs : à Tamesguida près de Mouzaïa, 80 % souhaitaient un potager et la moitié une étable (AARDES cité par G. Mutin, 1978). Aussi les attributaires ont dû s'adapter, modifier ou améliorer leur habitat, voire contourner (petit élevage, colmatage d'ouvertures...). L'objectif de rupture avec la famille traditionnelle était incompatible avec les faibles ressources des attributaires qui la reconstituent dans des logements séparés ou en maintenant des liens externes, évitant ainsi des désistements (M. Safar-Zitoun, cité par J. Lecoz, 1979). Dj. Lesbet conclut à raison sur l'échec relatif des VARA, ramenés à un simple programme de logement et d'aménagement du territoire prétendant se substituer à la transformation des rapports sociaux non réalisés ou à peine entamée par la RA alors qu'il doit en être la simple résultante. Ce programme devait se poursuivre par des opérations plus modestes et éclatées en petits centres et d'assainissement de l'habitat des domaines autogérés.

La réussite est toutefois au rendez-vous quand le développement rural est appuyé sur l'articulation entre restructuration agraire, VARA et agro-industrie. C'est le cas de Mostefa Ben Brahim dans le couloir de Sfifef non loin de Sidi Bel Abbès, doté de plusieurs unités industrielles intégrées en amont et en aval à la production agricole locale et extra-locale (remorques, filature, unité d'aliments de bétail, boulangerie industrielle...) et dédiées majoritairement à l'emploi local, ce qui explique, en même temps que la stabilisation des coopérateurs et autogestionnaires par le VARA greffé, une croissance démographique proche des 10 % entre 1966 et 1977, de l'ex centre de regroupement de Boulet (S.A. Souiah).

L'Ouarsenis est plutôt une montagne marginalisée appauvrie jadis par l'amputation, par la colonisation, de son terroir de plaine et de vallées soit les terres les plus fertiles sur 1/3 de la superficie, supportant des densités croissantes malgré l'émigration, en contradiction avec des potentialités naturelles en pleine dégradation, saturée de microfundiaires et de paysans sans terre, de chômage et de sous-emploi. Dj. Sari en analyse « *l'évolution inquiétante* » du fait du recul constant du couvert végétal provoqué par le défrichement auquel sont acculées les populations comme le fait de pratiquer l'élevage caprin peu exigeant en

nourriture mais destructeur, mais aussi du fait des incendies. Elle révèle encore plus les inégalités villes-campagnes de la première phase de développement, mais l'auteur ne peut qu'entrevoir les perspectives prometteuses du second plan quadriennal et les premiers effets restructurants de la Révolution agraire qui entame un premier mais encore mince allègement des densités que l'auteur appelle de tous ses vœux, comme jadis l'avait fait J. Dresch. Il entrevoit également les effets régénérateurs et protecteurs du « barrage vert » qui couvre l'Atlas saharien depuis 1975 et le « barrage fruitier » appelé à stabiliser les pentes telliennes fragiles, fixer les populations déshéritées en leur fournissant immédiatement des emplois et à terme des revenus supplémentaires, mais conclut sur la nécessité d'éradiquer la pauvreté et d'impliquer les paysans, condition du succès de toute rénovation rurale.

De manière générale, le désinvestissement semble caractériser le secteur agricole en même temps que sa gestion bureaucratique qui écarte ou n'implique que très peu les autogestionnaires et les coopérateurs devenus passifs jusque dans les modes d'habiter proposés, à côté de paysans livrés à eux-mêmes et dépendants d'intermédiaires citadins. La baisse des revenus des agriculteurs a pu se traduire par la désaffection des travailleurs agricoles mais aussi la recherche, par les paysans, de revenus complémentaires (travail en ville ou emploi saisonnier dans les domaines autogérés, chantiers...) soit par le chef d'exploitation qui effectue une double tâche, devenant parfois un véritable ouvrier-paysan (autour d'Arzew-Bethioua par exemple), ou par d'autres membres de la famille, situation d'autant plus présente dans les Hautes plaines constantinoises que le système céréalier s'y prête. Paradoxalement, l'agriculture manque de bras alors même que le chômage y est important (H. Aït Amara, O. Bessaoud, N. Bourenane, J. Lecoq, B. Semmoud)

Sur les inégalités spatiales

Le premier plan quadriennal, inauguré, après les prémices des plans spéciaux de wilaya, une vigoureuse politique de lutte contre les déséquilibres régionaux, les inégalités entre villes et campagnes, à travers un certain nombre d'actions : diffusion du fait industriel, restructuration et équipement des espaces ruraux, adaptation, implantation et développement de structures d'encadrement administratif et financier, de structures de desserte commerciale, le tout recouvert par la multiplication des wilayas qui a multiplié les cadres d'intervention. L'évaluation de ces actions passe non seulement par l'examen comparé du poids des nouvelles implantations mais aussi et surtout de leur rôle dans la construction et la réorganisation de l'espace national et dans la mutation

du fonctionnement des territoires, l'aggravation ou la réduction des inégalités spatiales. L'industrialisation fut de ce point de vue la plus explorée.

Il ressort de la majorité des travaux, que les efforts de décentralisation prônée ont eu peu d'effets et que la déconcentration des activités et partiellement de leur mise en œuvre ont plutôt renforcé la centralisation des pouvoirs de décision dans la capitale alors même que sa croissance démographique ralentissait, voire était freinée dès 1971-1972 (A. Prenant) rendant les prévisions alarmistes des services du plan et les inquiétudes de chercheurs devant « l'hypertrophie grandissante de la capitale » (M. Côte, G. Mutin...), caduques. Ce sont moins les mesures prises pour limiter la croissance d'Alger que la diffusion d'activités et d'équipement qui sont à l'origine de l'inversion du mouvement d'urbanisation au profit des petites villes et des petits centres. C'est ce que M. Côte appelle le « *choix du contrepois national* » qui a été fait mais dont « *les effets seront à plus long terme* ». S'il est une démarche qui rend systématiquement l'action de l'état suspecte et d'une interprétation de cette action comme une opération exclusive de contrôle politique et sociétal sur les territoires (F. Burgat, 1985), de multiples analyses produites notamment par des géographes ont tenté de suivre la mutation résultant du rapport dialectique entre centralisation de la décision et déconcentration des activités, systématisées dès 1978 par A. Prenant, B. Semmoud, A. Bendjelid, puis par les équipes de Constantine animées par M. Côte, H. Boukerzaza ...), concluent toutes, non à la résorption, mais à la réduction des inégalités régionales, en deux temps. G. Mutin souligne également cette réalité mais insiste davantage sur la désorganisation de l'espace agricole notamment dans la Mitidja (1980). Dj. Sari conclut au contraire, la même année à « *l'aggravation des déséquilibres régionaux* », sur la base de l'évolution des densités et surtout en supposant « *la continuité et la permanence des mouvements migratoires* » (1980) ; or cette période est justement marquée par une véritable mutation des migrations. M. Côte, en même temps qu'il souligne « *intégration et homogénéisation de l'espace national, extension de l'espace en profondeur* » affirme paradoxalement que « *les disparités imprimées dans le tissu colonial se retrouvent après quinze ans d'indépendance, souvent maintenues, parfois accusées* » (1983).

L'utilisation, par certains auteurs, des seules données des recensements (1966-1977) en occultant la rupture du premier quadriennal et en considérant l'emploi au lieu de résidence et non au lieu de travail, ajoutée au consensus a priori notamment sur l'hypertrophie de la croissance algéroise, étendait la polarisation migratoire des pôles littoraux à toute la période intercensitaire. Or la décroissance, à partir de

1972, du nombre des naissances de l'agglomération capitale suppose tant un recul de la natalité qu'un déficit migratoire (A.Prenant, 1976), confirmé plus tard pour la capitale et pour la métropole oranaise par un chercheur de l'ONS (O. Khia, 1987).

Du fait même des héritages et des choix stratégiques (pôles de croissance), de la médiocrité des moyens financiers et du manque d'encadrement qui impliquait sa concentration et malgré les Plans Spéciaux de Wilaya, les inégalités régionales s'approfondissent dans un premier temps, en gros jusqu'à la fin du Plan triennal d'abord au profit d'Alger : trafic portuaire, système bancaire, sièges des sociétés nationales, poursuite de l'industrialisation, concentration de l'investissement privé à raison de 44 % des entreprises et de 56 % des profits en 1974 (A. Prenant, 1978) puis des métropoles régionales : Oran, Constantine et Annaba, à travers la concentration industrielle et la permanence des circuits de desserte régionale, en particulier le commerce de gros malgré les premières nationalisations (B. Semmoud, 1975). Cette étape prépare néanmoins la phase suivante, celle de la diffusion. La centralisation politique et décisionnelle semblait être alors la seule possibilité d'impulsion de la déconcentration des activités.

Dans un second temps, la diffusion de l'industrie dans le territoire jusque dans les centres ruraux, couvrant plaines et montagnes et nombre de secteurs sahariens, moins les franges steppiques, réduit les déséquilibres régionaux sans les résorber, inverse dans beaucoup de cas les mouvements migratoires, du fait du déséquilibre entre offre d'emplois et disponibilités en force de travail : Berrouaghia, A. Kebira, A. Mlila, Akbou, Arris... Elle ne semble pas toutefois dans le cas de l'Est algérien très peuplé infléchir la hiérarchie des centres (A. Boughaba, M. Côte et al, 1983). Il en résulte des mouvements migratoires interurbains organisés dans les cas d'industries de pointe, à l'échelle nationale (Sidi Bel Abbès, Tlemcen...)

Les nouveaux liens interindustriels impulsés par un programme d'industrialisation intégré privilégie encore plus l'échelle nationale surtout pour les biens de production, comme du reste la fabrication des biens de consommation durables les plus coûteux, produits, pour des raisons d'économie d'échelle et d'exiguïté du marché, dans un seul site, et pour la plupart, dans des établissements répartis entre Est, Centre et Ouest, alors que les industries de biens de consommation sont implantées de manière à satisfaire au plus près à la demande locale en expansion. Ce sont les effets induits et les échanges réels ou attendus avec les implantations industrielles de l'intérieur qui font écrire à F.Tomas (1972,1977) que « *les combinats industriels de 'Annaba...ont très vite cessé d'apparaître comme des*

cathédrales dans le désert industriel» et qu'ils constituent, comme l'équipement du territoire régional à faire passer la région-wilaya d'Annaba (héritée de la création du département du même nom en 1955) d'une « *région commerciale* » d'un pays dominé à une « *région économique cohérente et intégrée à l'espace national.*»

Les structures des dessertes commerciales publiques présentent une situation de transition ; elles tendent, selon les entreprises, à maintenir la domination traditionnelle des métropoles régionales, comme le secteur privé qui perpétue la tradition du commerce de gros malgré sa nationalisation, ou à rompre avec celle-ci en essayant dans l'ensemble du territoire national, agences régionales, relais commerciaux... dans les villes moyennes et petites mises ainsi sous contrôle direct des sièges algérois des sociétés nationales (A. Prenant, B. Semmoud, A. Bendjelid, 1978).

Le découpage administratif de 1975 est certes l'instrument juridique d'un encadrement national plus resserré du territoire mais aussi un élargissement spatial de la gestion économique locale à travers les multiples entreprises locales créées en vue de la production ou de la réalisation des équipements que la promotion administrative implique de manière hiérarchisée de la petite agglomération à la wilaya en passant par la commune et la daïra. Les nouvelles wilayas présentent pour nombre d'entre elles une « *inadéquation entre espace fonctionnel et espace administratif* » (Collectif de chercheurs de Constantine sur les exemples des wilayat de Guelma, Msila et Constantine) ; leur fonctionnement permet d'y déceler alors une restructuration en marche (voir plus haut F. Tomas à propos de l'ancienne wilaya d'Annaba).

L'ensemble des mécanismes amorce l'unification économique et l'intégration du territoire national sous le contrôle d'une capitale au pouvoir de décision affermi, et aboutit donc à l'affaiblissement de la part traditionnelle du rôle régional des grandes villes, notamment Constantine non doté d'une industrie d'envergure mais ils en modifient la nature d'abord pour celles qui exercent une fonction portuaire, récupérée et étendue au service de l'équipement et de la consommation en croissance de l'intérieur, sans compter leur base productive « *industrialisante.*»

Il a réduit indéniablement les inégalités régionales, densifié dans la majorité des wilayas telliennes le tissu économique, réduisant les disparités au sein même des espaces régionaux, donnant en même temps que les équipements et les infrastructures un caractère fonctionnel aux nouveaux cadres administratifs, mais n'a pu empêcher, dans les wilayas des franges steppiques, là où justement l'industrie n'a que peu pénétré, l'émergence ou l'aggravation de disparités intra-régionales, d'autant plus

marquées que l'espace est déshérité et éclaté : entre M'sila et le reste de sa wilaya, du fait de la concentration de près de la moitié des investissements des différents plans ou entre la Steppe oranaise et Saïda, son chef-lieu d'alors qui avait drainé l'essentiel des investissements. Les raisons tiennent à la fois aux inégalités des densités et au souci de limiter les surcoûts déjà suffisamment lourds (B. Semmoud, Equipe de Constantine).

La solution résiderait dans la réhabilitation de l'échelon régional dans la planification économique en même temps qu'une « authentique » décentralisation (A. Sarni, 1985) alors même que la wilaya semble de plus en plus consacrée comme le niveau régional que la promotion administrative de 1985 et l'élaboration de plans d'aménagement de wilaya devait encore renforcer (M. Taïeb, 1985). Vaste débat qui se poursuit dans la période suivante qui verra la conception de schémas élaborés à une échelle régionale susceptible d'orienter une planification régionale restée un vœu pieux dans un contexte à venir, de recul de l'état puis de crise et de troubles politiques et sociaux. Or plus tard, le découpage administratif opéré plus tard en 1985 approfondit l'homogénéité physique, amorcée dès 1975, des wilayas, plus petites et moins contrastées (M. Côte, 1988, A. Sarni, 1985) mais aussi inégalement en potentialités et en infrastructures. Les inégalités intra-régionales en sont certes atténuées dans le domaine de l'équipement et non celui de la production, mais les répercussions sur l'emploi ne sont que limitées (tertiaire administratif et de services) ou très conjoncturelles (BTP) y compris dans ses inductions ; elle renforce surtout le contrôle territorial du pouvoir central en donnant l'illusion de la décentralisation et fait incidemment rejaillir le débat sur la régionalisation et la nécessité d'un échelon régional de coordination (B. Semmoud, 1989).

Désinvestissement productif public, tertiarisation de la croissance urbaine, distorsions sociales

Tels sont les traits de la décennie 1984 - 1992 qui connaît vieillissement de l'appareil industriel, apparition du trabendo et de l'informel, et voit plutôt se produire des travaux liés aux effets de la période antérieure, notamment la production de l'espace urbain, parfois suscité par des institutions (colloques multiples organisés par des ministères : tissus urbains, Covilles...), plus souvent le fait d'universités et de multiples thèses préparées dans des universités étrangères notamment françaises. Les difficultés d'accès aux sources d'information, la suppression de rubriques dans les recensements de population moins exploités, rendent malaisée la recherche.

La phase encore en cours depuis 1992, n'a fait qu'accentuer ces tendances, initialement par la violence, puis par des phénomènes dépassant le cadre géographique national, mais n'en pesant pas moins à la fois sur les structures locales, la déconstruction et l'informalisation de l'économie, dont l'analyse s'est généralisée aux différentes échelles et dans différents secteurs (industrie, services, commerce, emploi, habitat), et souvent à partir de points de vue opposés.

Dès 1978, les délais prévus pour l'achèvement du Second plan quadriennal, et les deux années (1978-79) laissés pour le mener à sa fin, l'orientation économique est modifiée pour donner priorité à la rentabilité financière sur l'harmonisation socio-spatiale du territoire, par l'adoption du plan VALHYD, visant à multiplier les profits tirés des hydrocarbures par leur exportation après transformation valorisante très au-delà des besoins de la consommation nationale, - mais moyennant le doublement de la dette extérieure. Les racines d'une crise sont là bien avant la chute du cours du brut de 1986. Ne vont se poursuivre, jusqu'au début du Premier quinquennat (1980-84), que les travaux de peu de chantiers d'industrie amorcés, soit dans les projets les plus importants des Hautes plaines (ISMME à 'Aïn Oussera, Aluminium à Msila), du pôle d'Arzew encore qu'il ne s'y agisse que de complexes dédiés à l'exportation (Complexes géants de liquéfaction de GNL et de GPL) ou dans de petits centres telliens (Nedroma). Le refus des surcoûts liés aux sites, acceptés jusqu'alors pour permettre l'implantation d'activités mieux réparties, est condamné comme antiéconomique et interrompt les intégrations programmées. La "restructuration" décentralisant non la production mais l'emploi tertiaire des sociétés nationales et exagérant ainsi les distances avec les usines, fractionnant leurs activités jusqu'à séparer production et échanges, enfin leur institution en entreprises tenues, sous tutelle ministérielle, à des bilans positifs, contribue à freiner, puis faire régresser l'utilisation de leur capacité de production et, de ce fait, leur rôle socio-spatial, bien avant 1986. Ces bouleversements (1982-84) opèrent parallèlement à ceux qui, au même nom de la "rentabilité", disloquent les structures collectives agricoles de l'espace rural (Domaines autogérés. et CAPRA, puis DAS, mais aussi CAPCS les desservant, A.P.F.A. souvent au profit de capitaux citadins, puis fractionnement en exploitations collectives ou individuelles (EAC, EAI) souvent contestées au nom des propriétés antérieures à la R.A.

Dès le début de période (1980-84), la diffusion du fait urbain par l'industrie n'est plus que résiduelle, plus marquée, avec la politique substituant à l'investissement productif la satisfaction des besoins exprimés par des couches sociales relativement aisées, par l'importation

de biens de consommation, la fourniture de logements, et le développement de services (ainsi à 'Aïn el Kebira, Berrouaghia, Dra'a ben Khedda etc...) La multiplication des wilayat et des daïrat (au nombre encore accru en 1987) permet de programmer, avec l'implantation de ces administrations, un quadrillage de services (enseignement moyen et secondaire, voire technique, divers niveaux d'établissements sanitaires, de distribution, d'entreprises locales, de juridictions, etc...), concentrant aussi, avec les traitements, des pouvoirs d'achat suscitant l'implantation de commerces et services privés, en même temps qu'une large généralisation de la desserte en A.E.P. et en électricité, parfois en gaz de ville naturel. Beaucoup plus que l'implantation, encouragée, d'entreprises productives privées, toujours frileusement enfermées dans les grands ports et à Alger, c'est là la base de la multiplication des petits centres à la limite de l'urbain (Cf. Tounane près Ghazaouet).

La croissance urbaine continue donc à se faire d'abord sur ce mode, plus encore que par la croissance des petites villes, elle-même plus rapide que celle des moyennes et encore plus que celle des grandes, surtout littorales. Encore ces croissances font-elles illusion, du fait des extensions spatiales très inégales, mais parfois démesurées qui les accompagnent et font croire, par exemple, à l'hypertrophie tentaculaire d'Alger (Ch. Rahmani), explication facile de la "crise du logement". Alger, en fait, voit sa population croître plus lentement que son accroissement naturel depuis 1974, bien que, comme dans un nombre croissant de villes. -celles qui comptent le plus de bourgeoisie et de cadres, le taux de natalité ne cesse de décroître (ici depuis 1972, le nombre de naissances annuelles est constant) : elle distribue l'encadrement des petites villes naissantes ou en croissance, de sorte que les sorties y dépassent les entrées.

En fait, s'il est vrai que les classes populaires ne connaissent pas d'amélioration de leur habitat, -même si le T.O.P. reste très généralement moindre que pour les Algériens de l'ère coloniale-, les contrastes sociaux, nés, surtout après 1986, de la dissolution de centaines d'entreprises publiques, d'État, de wilaya, de daïra, d'APC, générant le chômage de centaines de milliers de salariés et la destruction d'emplois que ne remplace nullement le privé, font qu'une minorité de plus en plus réduite peut accéder aux logements créés: avec un logement sur dix recensé comme vacant dès 1987, près d'un sur cinq en 1997, la difficulté de cet accès est mise en évidence. Au niveau populaire, les conflits autour des distributions des logements sociaux des cités peuvent retarder de mois, voire d'années leur attribution. Les cotisants à la CNEP, trois millions en 1987, sont de moins en moins en état d'achever leurs mises de fonds

avec la perte de leur emploi ou même, simplement, la dévaluation du D.A., et leurs logements n'intéressent pas les plus aisés. La promotion publique, et encore plus la promotion privée, est de moins en moins à la portée des classes moyennes et les lotissements communaux, sinon coopératifs, offrent des contrastes accrus depuis 1976. Depuis 2002, le logement social participatif s'adresse en fait à des épargnants mis hors-jeu.

Dans ces conditions s'opposent en milieu urbain des ensembles très contrastés : à des quartiers centraux souvent composés largement d'anciens biens d'État rachetés depuis 1981 dans les conditions très rentables et occupés par une population relativement aisée et ses services, s'opposent tant des extensions et banlieues résidentielles (ensembles promotionnels, lotissements spacieux, etc...) que de grands ensembles de cités de niveau inégal, surdensifiés, et des lotissements soit très serrés soit illicites et mal desservis. Le contenu social de ces morceaux éclatés de ville reflète ces contrastes : le plus souvent, l'inégalité du taux d'emploi, de la part féminine de l'emploi, du niveau qualitatif de l'emploi, de même que la proportion de jeunes restés dans l'enseignement, au niveau secondaire, voire moyen, à plus forte raison supérieur, l'inégalité des taux d'accroissement naturel recouvre très largement les conditions d'habitat.

L'accentuation de ces inégalités entre espaces urbains et classes sociales des villes s'inscrit dans le recul global de la production, lié, outre aux fermetures d'entreprises publiques signalées plus haut, aux difficultés de maintenance, malgré ces dernières années, l'accumulation inutilisée de la rente pétrolière, du fait de l'ouverture du marché (mise sur le marché d'appels d'offres des exploitations pétrolières surtout, mais aussi grands chantiers, etc..). La mise en place en 1994 du P.A.S. (Dj. Sari) a conforté cette dépendance, en consacrant le non-retour de secteur public aux activités économiques déjà délaissées : l'essentiel des crédits va à l'« aide » aux jeunes entrepreneurs qui se solde le plus souvent par un échec, et exige de leur part une mise de fonds qui provient souvent de leur activité informelle. L'informel s'est en effet de plus en plus accentué depuis le début des années 1980, se traduisant d'abord par le trabendo, mais aussi par l'informalisation du marché intérieur, le travail au noir détruisant toute protection sociale et pesant sur le salariat régulier, etc. (Cahiers du Gremamo, n° 17, 2002)

Les travaux qui rendent compte de cette évolution se partagent entre économistes ramenés au débat sur les équilibres macro-économiques et leurs effets sur la société, sociologues motivés par l'émergence de la « société civile », architectes urbanistes interpellés par l'extension du tissu

urbain mais globalement cantonnés dans les grandes villes, géographes enfin confrontés aux effets spatiaux de la période précédente (restructurations, émergence et croissance des villes petites et moyennes) et à la recomposition des espaces densément peuplés par l'instauration de nouveaux rapports socio-spatiaux. La plupart des travaux de ces derniers remontent très loin dans le temps, rendant compte ainsi de l'épaisseur de la durée mais souvent sans périodisation : ramener l'évolution numérique à des périodes aussi longues que 1966-1987, voire 1954-1987, revient à lisser le temps et gommer la mobilité caractéristique des sociétés comme comparer des champs spatiaux des villes entre différents recensements revient à gonfler artificiellement leur population ou encore projeter, par défaut, sur le passé une situation présente.

La persistance de la multiplication des villes, de 90 à 170 puis 339 retenues par B.Semoud (1994) de 1966 (et 1954) à 1977 puis 1987, et son rôle dans la croissance de la part urbaine de la population (de 33 à 41 puis 47 %), met à mal les affirmations d'hyper concentration et d'hypertrophie algéroise, légende accréditée d'effet néfaste de l'industrialisation qui serait elle-même en échec dont s'était, dès 1981, fait l'écho le plus extrême J. Schnetzler qui, pour l'expliquer, invoque systématiquement des contre-vérités en idéalisant l'ère coloniale, ou convoque même des thèses racistes : « *Les Algériens ne sont pas des Européens.* »

Cette urbanisation « par le bas » ne peut-être que constatée par A. Bendjelid (1987), mais aussi avec Serdoun et Prenant dans le cas particulier de Nedroma (1984), par S.-A Souïah dans le sud Oranais, B. Semoud, dans sa synthèse de 1997 (Cahiers du Gremamo, n° 14), par A. Prenant dans plusieurs articles et rapports de 1976 à 2001 et par M. Côte, s'appuyant sur le Constantinois, où il identifie en 1986, 54 petites villes dont il ne date pas la naissance. Cependant il ne s'agit pour ce dernier jusqu'en 1975, que de l'interception de l'exode rural en amont de villes moyennes saturées, sans autres facteurs de fixation qu'un minimum de commerces et de services élémentaires, impliquant ruralisation fonctionnelle et paupérisation, avant qu'intervienne, pour moitié d'entre elles la promotion en daïras, avec les services liés, avant, selon lui, l'établissement d'unités industrielles qu'il dénombre pourtant dans 44 d'entre elles ! Pour la plupart des autres auteurs cités, c'est précisément l'industrie qui a généré, on l'a vu plus haut, l'urbanisation de centres infra-urbains, et la déruralisation de petites villes défonctionnalisées. A. Bendjelid privilégie la diffusion du moteur productif dans la croissance des 23 petites villes de l'Oranie intérieure (retenues entre 4000 et 50 000 hab., dont sept dotés de ZI et 16 d'unités isolées comptant en tout 39

établissements et près de 15 700 emplois ; facteur d'épongeage du sous-emploi accumulé par l'exode rural antérieur, elle s'est combinée avec la promotion administrative (35 chefs-lieux de daïra en 1974 puis 47 en 1985) génératrice toutefois plus d'équipements -planifiés selon une grille rigide- que d'emplois permanents, mais dont l'effet est plus ressenti dans les petits centres de montagne désenclavés et équipés. L'auteur s'inquiète de la dépendance des petites villes à l'égard du secteur du Bâtiment qui a eu plus d'effet sur le sous emploi des ruraux restés, comme une minorité employée dans l'industrie, sur leurs lieux d'habitation au prix d'une migration pendulaire (A. Bendjelid, 1985, 1986). Ainsi Nédroma, relevée par l'implantation d'industries à la fin des années 1970, de l'aggravation de ses léthargies entre 1954 (M. Thumelin-Prenant) et 1966 (Dj. Sari), doit à la prolongation de ce passé récent par ses lotissements et par l'implantation de services, plus un maintien qu'une croissance tandis que s'accroissent ses contrastes sociaux et démographiques et que s'équilibre à peine son bilan migratoire. Le projet d'homogénéisation de la place de l'industrie dans le territoire national n'avait que peu concerné les villes des marges steppiques (B. Semmoud, 1987, 1997), lieu de survivance du mode de croissance fondé sur la persistance de l'exode rural, peu épongé par les effets de promotion administrative qui n'a que peu « pris » (Naama), et des prélèvements sur la campagne sur le cheptel mais aussi sur la terre depuis l'APFA (A. Prenant, 1987). Il en est ainsi de toutes les villes du rebord sud saharien dont El Abiodh Sidi Cheikh (J. Bisson, A. Bendjelid et S.A. Souiah). Cette ville dont la genèse est liée à une zaouïa, traditionnellement tournée vers le Sahara mais regardant désormais vers le Nord, rattachée d'abord à la lointaine Saïda, puis à El Bayadh avec laquelle elle a plus de liens, doit sa croissance (2400 hab. en 1962 à 12 000 en 1985) surtout à l'accélération de la sédentarisation des nomades sous l'effet d'une décennie de sécheresse. La motorisation accélérée grâce aux aides de l'Etat a permis de maintenir les campements sur les pâturages mais accéléré la sédentarisation en ville, nécessaire pour l'acquisition des fourrages auprès des structures publiques et pour les plus modestes une chance d'emploi dans de maigres activités productives à venir, surtout dans le secteur de la construction peu durable (60 % des occupés) et le tertiaire liés l'un et l'autre à la promotion administrative de 1974. C'est une ville fragmentée dans laquelle, au ksar dédoublé, sont venus s'ajouter des quartiers nomades reproduisant l'espace nomade par fraction voire par grandes familles et les nouveaux quartiers nés de l'action de l'état, habités surtout par les fonctionnaires et les « étrangers » venus du Nord pour encadrer les nouvelles fonctions.

En revanche, Oum El Bouaghi (H. Layeb, P. Signoles), déjà gros bourg au cœur des Hautes plaines constantinoises céréalières et bénéficiaire dès 1975 du statut du chef-lieu de wilaya, s'est métamorphosée sous l'effet d'investissements publics énormes qui l'ont orienté vers l'encadrement administratif et les services à côté de véritables villes Khenchela et A. Beida où domine l'investissement productif. Explosion démographique du bourg infra-urbain devenu une ville par éclatement et diversification du tissu urbain, l'augmentation considérable des actifs, diversification sociale entre ouvriers (38 %), cadres (10 %), employés, impact salarial sur le chef-lieu mais aussi sur l'espace régional tissant des liens nouveaux...les auteurs s'inquiètent, à raison, là aussi, d'une économie fragile reposant sur le bâtiment et l'administration, et sur l'emploi public (72 %).

Le support de l'urbanisation tend en effet à devenir non la production mais la redistribution des marchandises importées légalement ou illégalement dans le cadre de l'un « Infitah » généralisé.

Desserrement urbain et contrastes sociaux

La déconcentration des métropoles, puis des grandes villes régionales, tient, pour les premières, en particulier Alger, à la fois à l'inversion du sens des migrations, au sein de l'extension de leur espace aggloméré comme à travers tout le pays, et à la réduction de leur taux d'accroissement naturel ; pour les secondes, au fait que leurs créations d'emplois industriels, même massives (plus de 5 000 à Sidi-bel-Abbès ou Sétif), ne suffisent pas à y épuiser le chômage, pour les emplois dont la qualification n'exige pas de faire appel à Alger. Le recul de la natalité, interprété trop souvent après les années 1980 comme dû à la surcharge refusée des logements, s'amorce dès 1972 à Alger, date à partir de laquelle le nombre des naissances stagne ou régresse, tant du fait du recul de ce taux que de l'apparition du déficit migratoire. Oqba Khiar (Statistiques, N° 29, 1991) chiffre ce déficit sur la période 1977-1987 à plus de 120 000 pour 43 % au profit des trois wilayas voisines surtout Boumerdès et Tipasa, effet du rejet de couches populaires vers l'est plus que de diffusion de résidences à l'ouest. Il mentionne ces tendances à partir des autres métropoles dont Oran. Cette évolution, caractéristique de l'urbanisation de la société, accompagnée du développement du salariat permanent, surtout qualifié, peut jouer (Bendjelid, Serdoun, Prenant, 1984) aussi dans une petite ville, Nédroma. Ce passage à la "transition démographique", apparaît lié à la différenciation sociale plus précoce là où le TOP est relativement bas ; le contraste noté dès 1987 entre son importance dans les quartiers centraux d'Alger et les banlieues

résidentielles du Sahel (A. Prenant, 1997) et sa médiocrité dans les périphéries populaires de l'est de la capitale, encore plus marqué par le recensement de 1997 (Prenant, 2004), souligne l'accentuation des contrastes sociaux, de leur localisation géographique dans l'agglomération capitale dans les vingt dernières années. Sa répartition y recoupe celle des taux d'emplois et de leur qualification, de la, part féminine de l'emploi, de la place de l'enseignement secondaire, à plus forte raison supérieur, et surtout féminin, en même temps que l'importance relative de l'origine algéroise et citadine. A l'échelle algérienne, il est un des facteurs de différenciation entre ville et campagne.

Quant à l'extension spatiale de l'agglomération capitale, si elle est bien liée dès l'indépendance à une exigence de desserrement, ses effets supposés négatifs sur la Mitidja orientale et le Sahel ont été attribués à l'industrie pour l'est et les grands équipements pour l'ouest (F. Younsi, 1986,), en même temps que leur desserte commerciale était considérée comme insuffisante (L. Kébir-Khelladi, 1986) alors même que l'emploi salarié permanent a joué contre la prolifération commerciale héritée.

En fait, si la phase de diffusion des années 1970 a fixé une population ouvrière importante autour de la ZI de Rouiba-Réghaia, c'est à l'expulsion des couches populaires du centre vers la Mitidja après 1980 qu'est dû l'essentiel de cette extension. De 1966 à 1977, tandis que la population croissait, surtout avant 1972, de plus de 50 %, le nombre de pièces n'avait cru que de 24 %, essentiellement du fait de la construction publique de grands ensembles de F4-F5 que par celle privée de plus grands logements. A partir de 1980, les plans visant à concentrer les fonctions capitales tertiaires supérieures supplantant l'industrie conduisent à exporter en Mitidja, ateliers et logements du Hamma, démolis malgré l'insuffisance de l'habitat pour faire place à l'hypercentre. C'est ce déménagement et celui de quartiers précaires bien plus que les usines de la Zone industrielle qui ont envahi les espaces ruraux de l'Est mitidjien de grands ensembles mais aussi de lotissements précaires en éloignant souvent l'emploi de la résidence (A. Prenant, Gremamo, 1985).

Les études suivantes sur l'évolution d'Alger ne peuvent que confirmer ce contraste accru entre quartiers centraux, lieux certes socialement encore contrastés de départ soit vers le Sahel pour les couches aisées soit vers l'Est mitidjien pour les classes populaires et ainsi desserrés et certains ensembles ou lotissements périphériques qui connaissent l'entassement en dépit de l'importance du nombre de logements vides en 1997 comme en 1987. Ces logements vides outre ceux nés de la spéculation sur les ex Biens de l'Etat du Centre après 1980, comportent

aussi des ensembles de logements sociaux contestés parfois plusieurs années, des logements CNEP, dont les épargnants ne peuvent achever le paiement, des logements promotionnels publics et privés en attente. Les contrastes de densité accompagnent les contrastes sociaux et la diversité des origines dans la périphérie d'Alger, d'Alger-Centre ou de la Mitidja, où, depuis le terrorisme, de ses bordures montagneuses, opposant les pyramides d'âges de lieux d'accumulation (très jeunes à Jasn Qsentina) à celles de lieux de sélection (Alger-centre) presque inversées (A.Prenant, 1997, 2004, S.A. Souiah, 2004).

Ainsi, malgré la récession économique et les troubles des années 1990 (B. Semmoud, 1994), la part d'Alger dans la population urbaine du pays, elle-même accrue de 32 à 41 puis 47 % du total était passée de 1966 à 1977 puis 1987, de 26 à 22 puis 15 %, en même temps que les métropoles régionales poursuivent leur décélération. Mais le moteur de croissance des petites villes avait cessé d'être celui de la production. L'implantation des fonctions administratives, multiplication du nombre des wilayas et des daïras de 1985, accru en 1987, a bien été, comme le remarquait M. Cote comme un fait acquis, surtout avec ses séquelles d'enseignement, santé, communications et autres services quand ils ont suivi, l'élément inducteur de l'urbanisation des nouvelles petites villes des vingt dernières années, à travers les commerces et "entreprises" privées aidées.

De même en Oranie, B. Semmoud (1995) notait, après le recul du chômage lié dans la période précédente à la conjugaison entre industrie et R.A., marqué dans les seules villes ayant reçu des investissements industriels (de 29 à 14 %), l'apparition de restructurations socio-spatiales sur les marges du périmètre urbain, du fait de l'intervention du privé et conduisant à un clivage marqué. Douze ans plus tard, il constatait, en étudiant « l'armature urbaine », la régression économique générale.

Restructurations et déconstruction

Entamées dès les débuts de l'année 1980, elles s'approfondissent tout au long de la décennie, trouvant une justification « miraculeuse » dans l'effondrement des recettes pétrolières et gazières. Le retournement d'orientation économique, selon A. Prenant (Hérodote, 1987), a en effet constitué une réponse à la crise... avant la crise, empêchant, par exemple l'achèvement de processus intégrés d'industries. La racine en est, pour l'auteur, le désengagement de l'Etat, initiateur des dysfonctionnements. Dès 1981, au Colloque « Entrepreneurs et entreprises en Afrique », où B. Semmoud relevait le rôle de l'abri du capital public pour le profit de l'industrie privée, A. Prenant notait dans les grands chantiers de

construction, les « opérations de cavalerie » de sous-traitants multipliant les interventions sur les chantiers publics avec les mêmes moyens au prix de lourds retards. Cette acceptation de surcoûts provenant de profits de la sous-traitance privée (Prenant, 1987) a joué pour conduire les entreprises publiques tant industrielles que du BTP à leur stagnation, dès avant 1986. Le même article montre comment la revente des anciens biens vacants légalisée en 1981, en ouvrant à une minorité la spéculation sur le logement, comment une part insignifiante des déposants à la CNEP bénéficiait de crédits, contribuant dès avant 1984, à aggraver les disparités urbaines. N. Messahel, au Colloque de Tlemcen « Economie informelle en Algérie » (2002) a mis en rapport avec les « restructurations-émiettements des entreprises publiques » dès 1980, le passage, dans le cas de « la filière du logement » à un monopole de fait des privés se partageant en petits lots les marchés, sans appels d'offres, leur maîtrise des prix de la promotion publique instituée dès les années 1980, multipliés à la mesure du désengagement de l'Etat, à plus forte raison de la promotion privée qu'ils assument depuis la fin de cette même décennie.

Nombreux sont les auteurs qui interprètent *la restructuration des entreprises*, après celle de l'agriculture qui a regroupé domaines autogérés et CAPRA dans un secteur public remodelé (DAS), comme un démantèlement préalable à leur dissolution et à leur privatisation. D'autres la considèrent comme une opération de décentralisation nécessaire à un redressement des entreprises publiques considérées comme peu rentable alors même que l'ensemble des segments industriels susceptibles d'intégration n'étaient pas achevés et que leur fonctionnement est même entravé par la réduction drastique des importations de pièces de rechange et d'inputs. Elle a pu être interprétée comme une simple opération de « *recentrage du pouvoir de décision* » aux dépens des sociétés nationales qualifiées d'état dans l'état, et par là même « *un plus grand contrôle du pouvoir central sur l'appareil économique* », alourdissant au passage procédures et démarches (B. Semmoud, 1989).

L'étude de Y. Boudjenah (2002), mêlant différents regards notamment économique et géographique, montre combien la réalité dément les objectifs affichés par les restructurations en l'occurrence la rentabilité des entreprises publiques, la maîtrise technologique, la réduction de la dépendance, la décentralisation du fonctionnement de l'économie et sa libération de la rente pétrolière. L'auteur voit dans les restructurations au contraire l'origine de l'approfondissement de la dépendance extérieure, de la baisse continue de la production hors hydrocarbures dont elle est de plus en plus déconnectée du fait de leur

orientation de plus en plus extravertie, et par les licenciements massifs du fait de dissolutions et de « dégraissage » d'effectifs, la source du chômage, du sous-emploi, de la sous-rémunération de la force de travail, et plus largement la « *dilution du système social* », contribuant ainsi à l'informalisation de l'économie.

Après une phase de stagnation, la production industrielle a entamé, du fait de l'aggravation de la dette extérieure puis du contre-choc pétrolier de 1986, qui en ont entravé le fonctionnement, une régression marquée quoi que variable selon les branches, réduisant l'utilisation des capacités productives auparavant atteintes ou dépassées dans un certain nombre de branches, et soulignant ainsi le suremploi rendu responsable de non rentabilité et justifiant par là-même les licenciements. La régression du secteur public entraîne dans son sillage celle du secteur productif privé (29 % de ses entreprises n'utilisaient pas la moitié de leurs capacités en 1997) sauf à investir dans des créneaux encore rentables tels que l'agro-alimentaire quitte à vite la saturer (minoteries, pâtes alimentaires...) ou le montage électronique (A. Prenant et B. Semmoud, 1997)

M. Belounnas ne voit justement dans l'essaimage à Bordj Bouareridj et ses périphéries d'un ensemble d'ateliers de montage électronique (21 entreprises en 2000) employant une main d'œuvre peu nombreuse sous-qualifiée et sous-payée, qu'un pseudo partenariat entre de grands groupes électroniques (Daewoo, Samsung, Philips...) et des investisseurs locaux, une recherche par ces derniers d'opportunités conjoncturelles en placements financiers et d'un « *effet vitrine... de leur passage à une étape d'enrichissement supérieure* ».

L'expansion fulgurante de « l'informel » est depuis au cœur de recherches multiples, autant sur l'habitat (S.A. Souiah après F. Tahraoui ...), l'intégration ou la marginalisation vis-à-vis de l'emploi et de l'habitat, de groupes sociaux que sur les activités investies aussi par les économistes, les sociologues et les architectes (A. Henni, A. Prenant, Z. Boumaza...)

L'informel permet d'assurer une double insertion (A. Prenant) : baisser le coût de la force de travail en attente d'une intervention souhaitée et appelée du capital productif international qui tarde à venir et élargir la transformation de la société en consommatrice conduisant ainsi à accélérer l'importation des biens de consommation et concurrencer ainsi une production nationale déjà bien diminuée. Les rapports qu'il entretient avec l'économie formelle sont constamment soulignés : pluriactivité des salariés mais aussi informalisation d'une partie des activités formelles pour soutenir la concurrence par le travail au noir ou, l'embauche contractuelle dans le secteur public.

Des sociologues et des géographes s'attèlent aujourd'hui comme naguère leurs collègues marocains et tunisiens à cerner les structures et l'organisation du commerce informel urbain, notamment dans les grandes villes où il semble plus massif à la mesure de la concentration des revenus. Ils cherchent à en comprendre les logiques de déploiement, à classer les modalités d'appropriation de l'espace urbain (Z. Boumaza, 1997, Ch. Louafi, 2002, M. Chabou, 2002...) C'est un champ en formation.

Conclusion

Cette rétrospective a essayé de montrer le lien entre d'un côté réalité géographique entendue comme combinaison entre milieu naturel, économie et société, et de l'autre production de savoir géographique. Si elle n'a pu rendre compte de toute la complexité de ce lien et a laissé dans l'ombre certains de ses aspects, elle n'en a pas moins souligné les grandes évolutions qui montrent le poids des mutations politiques dans la production de l'espace (toujours social), les difficultés de la recherche à en cerner les effets hors de toute polémique, mais aussi l'existence d'un véritable corpus de connaissances avec ses méthodes et ses présupposés théoriques dont il convient de compléter et de continuer la recension.

Les grandes thématiques actuelles de la recherche : habitat et villes, grands équipements, informel, tendent à être élargies aux petites agglomérations pour mieux saisir les effets apparemment paradoxaux de l'ouverture grandissante de l'économie nationale et du retour en force de l'interventionnisme de la puissance publique. Le thème de l'ouverture économique, émergent, est porteur en ce sens qu'il permet une appréhension multiscalaire de la restructuration des territoires.